



LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE
LE SOLEIL

QUÉBEC, LE LUNDI 3 AOÛT 1998

www.lesoleil.com

Au boutte de toute

Y'a des jours où, en faisant tourner le globe terrestre comme un phoque fait tourner un ballon sur son nez, on aimerait poser son doigt au hasard sur l'Islande, les îles Vierges, Tombouctou, Kéops, l'Acropole ou sur un quartier louche de Bangkok pour s'y retrouver par magie. Y'a des jours où on voudrait être catapulté au bout du monde, au boutte de toute. C'est ce que j'ai demandé à mes patrons.



Ghislaine Rheault

GRheault@lesoleil.com

«Tu veux aller au bout du monde? Pas de problème!» Étrange réaction pour des patrons sérieux... Car le bout du monde, cela veut dire aussi «nulle part». Un «nulle part» qui résume tous les fantasmes de voyages et qui n'existe que pour soi.

Si j'avais posé le doigt sur la mappemonde ce jour-là, je serais tombée sur le 79° degrés 31 minutes 22 secondes de longitude ouest et sur le 48° degrés, 52 minutes, 28 secondes de latitude nord. Car le bout du monde, c'est là...

C'est ainsi que je suis partie, après avoir mis dans mes bagages, un chapeau de paille, des sandales de sept lieues, des cartes routières, des bouteilles d'eau glacée (des fois que j'atterrirais dans le désert). Et aussi le roman de Lise Bissonnette *Marie suivait l'été* où j'avais déjà lu: «C'est là qu'adolescente, on passait mieux la

Voir BOUTTE en A 2 ►

La fin du tour de la «dope»



L'italien Marco Pantani tient sans trop de conviction le fameux trophée qui le couronne champion du Tour de France. Cet événement sportif a été terni par des histoires de dopage qui ont ébranlé sérieusement le monde du cyclisme. Détails en page C 1.

SAINT-ROCH

150 millions \$ en six ans Écoles et artistes au coeur de la relance

DERNIER DE TROIS

QUÉBEC — Énap et Télé-Université, CEQ, Édifice Garneau, Collège Aviron, Pain et Passion, F.X. Drolet, Lofts du Soleil, Lofts de la Cour, Chênevert, Liberté, les Folies de Paris, l'hôtel Royal-Williams... la liste est hallucinante. Cent cinquante millions \$ en six ans pour restaurer des rues, des immeubles, aménager des parcs. Quatre-vingts millions \$ de subventions.

«On approche le moment où les pro-

jets pourront s'autofinancer», dit Claude Larose, de l'exécutif de la Ville de Québec. C'est mathématique: on coupera les subventions quand les loyers pourront absorber le coût de leur restauration! Sauf qu'à voir les locaux vacants à la ronde, on semble encore loin du compte. Les promoteurs sont clairs: pas de rénovation sans subvention!

«Si les gens veulent des subventions,

qu'ils fassent comme moi. Il y a encore plein d'édifices à rénover», dit Robert Gillet, mécontent qu'on le critique quand il prend des risques. Mais des sous, il en faudra des gros pour le théâtre de Crystal, bon pour la démolition.

«Actuellement, il n'y a pas assez de monde dans le quartier pour certains projets. Il faut ramener des gens qui ont de l'argent», observe Yves Boisvert du Chênevert. Il a vendu ses 22 condos comme des petits pains chauds. Le retour en ville semble marcher. Mais avec des subventions de 950 000 \$ pour un projet de 2,3 millions \$.

C'est le prix à payer pour la revitalisation, pour ramener «des célibataires, des gens cultivés», comme le dit Boisvert. Et des familles aussi dans la coopérative à construire sur l'île Fleury. Mais les loyers doivent demeurer attractifs pour garder les résidents peu fortunés, répétait-on, lors des audiences du mail.

Cette spéculation a d'ailleurs com-



Robert Fleury

RFleury@lesoleil.com

LE NOUVEAU QUARTIER LATIN



La rue Saint-Vallier Est s'est refait une beauté. Rue de petits cafés, elle est en voie de devenir la rue des artistes qui y établissent leurs ateliers.

► Voir SAINT-ROCH en A 2 ►

DISPARITION DU CURÉ LEBLANC

Suspects aperçus

Des baigneurs auraient reconnu les deux hommes à l'entrée de la réserve faunique de Port-Daniel

GILLES GAGNÉ

Collaboration spéciale

■ BONAVENTURE — Les policiers de la Sûreté du Québec ont fouillé sans succès, hier, les environs de l'entrée de la réserve faunique de Port-Daniel, où des baigneurs auraient aperçu deux hommes ressemblant à ceux qui se sont servis des cartes bancaires du curé disparu, Laurent Leblanc.

Les baigneurs auraient vu les deux hommes se cacher de façon précipitée, en fait dès que le groupe d'une demi-douzaine de personnes a regardé dans leur direction.

L'alerte a été donnée vers 15 h 30. Deux autos et quatre agents se sont rendus sur les lieux. Toutefois, après des recherches d'une heure, les policiers ont quitté les lieux. L'entrée de la réserve est située à environ deux kilomètres de l'endroit où la voiture du curé et son sac de voyage ont été retrouvés jeudi et mercredi, respectivement.

Plus tôt, les équipes de recherche de la Sûreté du Québec et des bénévoles en poste depuis jeudi avaient plié bagage, après quatre jours de recherches intensives dans le secteur de Port-Daniel. Les équipes au sol étaient assistées de plongeurs et d'un hélicoptère. Une quarantaine de personnes participaient aux fouilles qui n'ont rien révélé de concret.

Aujourd'hui à Rimouski, des experts se livreront à un examen fort approfondi de la Toyota Camry du pasteur de 68 ans. «Ça dure une bonne partie de la journée. Un procédé nouveau sera employé. Ça consiste à asperger des produits chimiques à l'intérieur du véhicule. Ça permet de détecter de très petites particules, ce qu'on ne peut voir à l'œil nu», explique le superviseur Jacques Thomasin, de la SQ.

Les experts tenteront de récupérer des empreintes, des cheveux, des poils, du sang, des ongles, des fibres de vêtements, bref tout ce qui peut faire la lumière sur les personnes qui ont pris place dans la voiture du curé au cours des derniers jours.

Bien que le rythme des appels ait diminué à la Sûreté du Québec depuis le début de cette affaire il y a 16 jours, des gens appellent encore tous les jours les policiers pour leur signaler la présence d'hommes ressemblant à ceux dépeints par les portraits-robots, ou pour leur suggérer de fouiller tel ou tel endroit.

Le curé Leblanc n'a pas été revu depuis le 17 juillet par ses proches. C'est toutefois seulement le lendemain que son entourage a commencé à s'inquiéter sur son sort quand il ne s'est pas présenté à un mariage qu'il devait célébrer.

Quatre transactions ont été effectuées avec succès le 17 juillet avec la carte de débit du curé, à Val-Brillant, Causapsal et Matapédia, dans l'ordre. Mais deux autres tentatives vaines effectuées par deux hommes, d'abord avec la carte de débit puis avec la carte de crédit, à la Banque Nationale de Carleton, ont permis d'établir le portrait-robot des deux individus.

Ce sont les gens partageant avec les deux hommes l'espace réservé au guichet qui ont pu les décrire.

L'alerte a été donnée vers 15h30

LA MÉTÉO

Maximum 25,
Minimum 12

Passages nuageux. Demain: passages nuageux. Page B 2.

QUÉBEC,
102^e ANNÉE, N° 213
FLORIDE, 1,65 \$ US
MONTREAL,
OTTAWA 70¢ PLUS
TAXES
60¢ PLUS
TAXES



À PARTIR DE
MAXIMA GXE 378\$
Renseignez-vous sur la location sans souci de Nissan
votre très sympathique
PAQUET
3580, boul. de la Rive-Sud, Lévis 838-3838

SAINT-ROCH Danger de ghetto

Suite de la Une

mené. On profiterait des subventions pour hausser le prix d'espaces commerciaux, nous dit-on. Jacques Saint-Pierre, du groupe Arago, craint qu'on ne crée des ghettos si on subventionne trop. « Si on veut du solide, qu'on ne subventionne pas à outrance, que le marché prenne la relève. Sûr qu'il en faut si on rencontre de fortes contraintes », dit-il.

« Dans Saint-Roch, les enjeux étaient tellement gros qu'il fallait de gros projets. Mais pour ça, il faut en empiéter beaucoup de petits », dit Christian Marcon, un architecte de la ville associé à la relance depuis le début. « Les gros promoteurs nous ont dit : faites votre ménage. Après on verra. » D'où les réfections de rues, de boulevards, les parcs, La Fabrique, FX, Drolet.

Gilles Tanguay, de Mobilier de bureau MBH, avoue que c'est la Ville qui a donné l'exemple en restaurant la Fabrique pour y déménager le CDEU. Il est très fier de la nouvelle place de la Gare.

Effet d'entraînement de La Fabrique, l'École des arts visuels a suivi. Cette année, pour abriter les écoles de métiers d'art du cégep de Limoilou, l'édifice Garneau fut choisi, coin De la Couronne.

« Quand vous alignez Charest, que voyez-vous ? Les Arts visuels, Aviron, l'Enap, Télé-Université bientôt... il y a comme un boulevard des écoles. Même celle du Barreau et l'École navale au bout », dit Marcon. Car les artistes sont au cœur de la relance.

« Ces ateliers sont souverains pour

changer l'image d'un quartier. Ils amènent une nouvelle clientèle. Ils ont été l'élément déclencheur pour les Arts visuels. À la différence qu'ils sont propriétaires maintenant », dit M. Marcon. Grâce aux subventions. Ils vont donc rester dans le quartier, le coût des loyers ne risque plus de les chasser. Les écoles sur Charest, les ateliers dans l'axe Saint-Vallier, Méduse...

Pour le commerce, c'est Saint-Joseph, mail et hors mail. Mais il bat de l'aile. Pour Renée Desormeaux du CDEU, les projets se travaillent à la pièce. « Jusqu'en 1995, on prêchait dans le désert. Maintenant on sent que ça change. »

Où aux restaurants ethniques, familiaux, aux cafés sur Saint-Joseph, dit-elle, mais il faut aussi de l'alimentation spécialisée, des fruiteries, des buanderies, des salons de coiffure, des friperies aussi, un marché alternatif attrayant tant qu'on ne donne pas les vêtements pour autant !

« On ne peut pas en faire une rue uniquement de restaurants comme Duluth. Plutôt une rue Mont-Royal pour les résidents d'abord, pour les travailleurs et les gens de l'extérieur ensuite. » Saint-Roch a ces deux marchés à servir, explique-t-elle, mais ses résidents sont mal desservis et doivent souvent magasiner à l'extérieur. D'où l'effort à faire pour atteindre une meilleure mixité commerciale.

« La revitalisation, c'est faire du surf sur la conjoncture. C'est comme la pantoufle de verre de Cendrillon. Tu peux bien l'essayer à toutes les filles mais tant que tu ne vois pas le bon pied... », philosophe Christian Marcon.

BOUTTE Tout ce que j'ai vu

Suite de la Une

rage. Dans le sec de l'herbe cassée, dans le sale des plis de terre, dans l'ocre acide de la roche brûlée par la chimie de la mine...

Je suis partie après avoir fait monter avec moi Maria Callas, Richard Desjardins, Marc-André Hamelin et aussi une mouche à chevreuil qui m'a piquée, la maudite.

Pour dire tout ce que j'ai vu, sur la route du bout du monde, il faudrait des pages et des pages. J'ai vu des rivières endormies et des cours d'eau torturés de remous ; un dolmen planté tout croche sur un rocher ; une centrale hydro-électrique dotée d'une généreuse réserve d'eau ; une maison effondrée ; des jardins verts, des roches rouges, des montagnes bleues et vagues d'argent.

J'ai traversé la rivière Rouge où se baignaient des Sri Lankais que j'ai pris pour des Mexicains ; j'ai croisé un cortège de noces enrubanné de blanc, roulant à petit train, dans un tintamarre d'enfer. On aurait dit des Italiens qui venaient de décrocher le Mondial ! J'ai passé tout droit devant des cheminées qui érachaient l'or, le cuivre, et les poumons des travailleurs.

En pesant au fond sur le champignon, je suis passée devant des bars de danseuses, des couvents, des « shaks » et des châteaux, des forêts denses, d'autres tavelées de chicots d'épinettes. J'ai vu des terres rocailleuses et d'autres où coulent le lait et le miel, des fleurs rares à côté de pneus crevés qui cuisaient au soleil, une bottine abandonnée. Seule. Comme un peteux !

J'ai longé des rivières poissonneuses dont les noms évoquent bizarrement des maladies, j'ai croisé des « traverses de chevreuils » mises là pour étonner les touristes Français !

J'ai vu des « Annie je t'aime », des « Coyote et Lynn », des « Ti-Kim et Ti-Loup », autant de noms enlacés à jamais sur les rochers, ces pierres tombales des amours. J'ai vu le sosie d'un ami disparu qui faisait du pouce, avec une barbe de cinq jours. Puis, une inscription apocalyptique : « Beyond this, we saw the Sign. » J'ai résisté à l'envie d'observer des fossiles, de cueillir des framboises, de descendre au fond d'une mine, de me baigner dans des lacs purs aux sables fins.

J'ai vu des impôts qui travaillaient. Des affiches annonçaient en toutes lettres : « Vos impôts font du chemin. » Moi aussi j'en faisais.

« J'ai rrrroulé 400 milles, dans un ciel fâché. Aux limites de la ville, mon cœur a flanché », chantait Desjardins à tue-tête, pendant que je fonçais dans le paysage, en écrasant le champignon. J'avais sûrement dévoré 1000 kilomètres quand je me suis arrêtée enfin chez Paul Rondeau...

— C'est où, le bout du monde, ai-je demandé ?

— T'es presque arrivée. Tu continues tout droit. Deux milles passé le village, tu tournes à gauche, puis tu roules encore un petit bout. C'est là.

Oui, j'étais arrivée enfin. Au boutte de toute. À 79° 31' 22" de longitude ouest et à 48° 52' 28" de latitude nord. Je ne m'étais pas trompée. Le bout du monde, c'était bien là.

Demain : La reine du monde

Foule record au défilé gai

MONTREAL (PC) — Une foule record de plusieurs centaines de milliers de personnes a envahi la rue Saint-Denis hier pour le défilé de la fierté gay, où se côtoient dans une ambiance de carnaval les travestis et danseurs les plus exubérants et les groupes de défense des homosexuels, bisexuels et transsexuels.

Partout le long du circuit, sur les terrasses, les toits et les balcons, on a pris part à la fête bruyante et colorée, fortement martelée de rythmes disco, coups de cris et de sifflets.

Plusieurs personnalités publiques ont accepté de participer au défilé à l'invitation du service de soutien Gai écoute. Parmi eux, le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, et le député bloquiste Réal Ménard.

Refusant de se prononcer sur son éventuel ralliement à un parti, le conseiller Sammy Forcillo marchait à quelques pas de Jean Doré, d'Équipe Montréal, et de Michel Prescott, du RCM.

Le parti Nouveau Montréal, dont quatre candidats affichent ouvertement leur homosexualité, occupait à lui seul tout un camion. Comme les autres candidats de son parti, Jacques Duchesneau portait un casque piqué d'un drapeau aux couleurs de l'arc-en-ciel.

Le maire de Montréal, Pierre Bourque, a participé au défilé dans une calèche.

Les organisateurs se félicitent de l'ampleur qu'a pris cette année le festival. « C'est magnifique, plus qu'un succès », commente le porte-parole de Divers Cité. D'après une première estimation, 400 000 personnes auraient participé ou assisté au défilé.

C'ÉTAIT HIER

1988 — Libération de Mathias Rust, le jeune pilote ouest-allemand qui avait atterri en mai 1987 sur la Place Rouge à Moscou.

1985 — Trente-cinq morts et plus de cent blessés dans une collision ferroviaire, près de Flaujac, en France.

1975 — Un avion s'écrase à Agadir : 188 morts.

RÉFLEXION

Seul le temps peut vaincre le temps.
Thomas Eliot

NUMÉROS CHANCEUX

LA QUOTIDIENNE

tirage du 02-08-98

9-3-0

5-3-0-0

6/49

tirage du 01-08-98

10-11-19-34-45-46

(complémentaire)

28

EXTRA (01-08-98)

483604

QUÉBEC 49

tirage du 01-08-98

8-9-18-22-33-49

(complémentaire)

47

BANCO

tirage du 02-08-98

4-8-10-14-19-27-32-37-39-40

49-53-57-58-62-63-64-66-67-70

EXTRA (02-08-98)

182813

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A

La Capitale... 3 à 6
Le Québec et le Canada... 7 à 11
Le Monde... 12
Questions d'argent... 13 à 18
Automobile... 13, 15 et 18
Opinions... 17

CAHIER B

Télé Magazine... 1 et 2
Arts et spectacles... 3 à 12
Votre agenda... 4
Ce soir à la télé... 2
Annonces classées... 5 à 11
Décès... 11 et 12

CAHIER C SPORTS

Statistiques... 2 et 4
Jeux et B.D... 7

SERVICES

Abonnements... 686-3344
1-800-463-2362
Annonces classées... 686-3311
Carrières et Professions... 686-3270
Internet... www.lesoleil.com
Promotion... 686-3342
Publicité Détaillants... 686-3435
Publicité générale... 686-3270
Rédaction... 686-3394
Renseignements... 686-3233

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe UniMedia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, Chemin Saint-Louis. Son adresse postale est : c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Québec, au 5000 rue Hugues-Rand, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISBN 0319-0730



HYUNDAI VOUS FAIT TOUT UN NUMÉRO!



Avec Hyundai, le zéro n'a jamais eu tant de valeur !

0\$ DE COMPTANT **0\$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ**

« L'Accent est amusante à conduire, pratique et bien présentée. »

Jacques Bienvenue, Le Journal de Montréal



PRIX DU « MEILLEUR ACHAT »
1996, 1997 ET 1998
LE MAGAZINE CARGUIDE

ACCENT L 3 PORTES 1998



185\$ PAR MOIS/48 MOIS
LOUEZ À PARTIR DE **11 295\$****
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS*

AUTRES OPTIONS DE LOCATION	COMPTANT	MENSUALITÉS (48 MOIS)
	500 \$	174 \$
	1000 \$	163 \$
	1500 \$	152 \$

0\$ DE COMPTANT **0\$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ**

« L'Elantra devrait être sur la liste d'essais routiers de tous les acheteurs d'automobiles. »

Jeff Bartlett, Motor Trend

ELANTRA BERLINE 1998



209\$ PAR MOIS/48 MOIS
LOUEZ À PARTIR DE **14 295\$****
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS*

AUTRES OPTIONS DE LOCATION	COMPTANT	MENSUALITÉS (48 MOIS)
	500 \$	199 \$
	1000 \$	188 \$
	1500 \$	177 \$

0\$ DE COMPTANT **0\$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ**

« L'Elantra familiale propose en plus d'un vaste espace de chargement, une ligne moderne, un comportement routier remarquable et une liste complète d'équipements de série. »

Jacques Rainville, L'Almanach de l'Auto 98

ELANTRA FAMILIALE 1998



229\$ PAR MOIS/48 MOIS
LOUEZ À PARTIR DE **15 295\$****
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS*

AUTRES OPTIONS DE LOCATION	COMPTANT	MENSUALITÉS (48 MOIS)
	500 \$	218 \$
	1000 \$	208 \$
	1500 \$	197 \$



HYUNDAI
UNE ÈRE NOUVELLE

Garantie du groupe
motopropulseur de 5 ans/100 000 km
Programme d'assistance routière
24 heures de 3 ans/60 000 km

Automobiles Lévis Ltée
144, rte. Kennedy
Lévis 833-7140

Hyundai St-Georges
105 55, 1ère Avenue
St-Georges Est
Comté de Beauce 228-8814

Portier Automobiles Inc.
100, Napoleon
Sept-Îles 962-1828

Luxoto Inc.
484, Côte Joyeuse
St-Raymond
990-0283

Montmagny Hyundai
150, boul. Taché ouest
Montmagny 248-7877

Gaspésie Auto Inc.
Route 132
Bonaventure ouest
Bonaventure 534-2191

St-Foy Hyundai
2650, Dalton
St-Foy 654-9292

Rivière-du-Loup Hyundai
289, Témiscouata
Rivière-du-Loup 862-8144

Rimouski Hyundai
375, boul. Ste-Anne
Pointe-au-Père 724-2231

M. Lessard Ltée
659, boul. St-Joseph
Québec 623-5471

Boulevard Hyundai
40, boul. Comeau
Baie-Comeau 294-2886

Vigneau Hyundai
1199, Chemin Principale
Étang-du-Nord 986-5006

Centre Hyundai Québec
1605, boul. Henri-Bourassa
Québec 522-3738

Ruby Auto Inc.
2272, rue Notre-Dame Nord
Thetford Mines 338-4665

Automobiles Hyundai
Matane
1560 du Phare Ouest
Matane 562-4444

Garage Jean-Roch
Thibault
909 MGR de Laval
Baie St-Paul 435-2379

Nadeau Hyundai
680 Main Street
St-Basile, New Brunswick
(506) 263-5505

LA CAPITALE

ET SES RÉGIONS



SAINT-FOY

Une autre lutte juridique

Trois propriétaires de chalet menacent de poursuivre la Ville

KIM SOO LANDRY
Le Soleil

■ SAINT-FOY — Menacés d'expulsion, trois propriétaires de chalet de la plage Gagnon sont sur le point de s'engager dans une lutte juridique contre la Ville de Sainte-Foy. Au cœur du litige, le contrat de location et le montant des indemnités offertes par la Ville.

« Ils veulent carrément nous éliminer. » Depuis deux semaines, Gilles Drolet n'a plus le droit de venir à son chalet de la plage Gagnon. Le 19 juin, lui et ses deux voisins, Gertrude Gilbert et Pierre Bergeron, recevaient un avis d'éviction de la Ville de Sainte-Foy les obligeant, dans un délai de 30 jours, à quitter les lieux, le chalet avec eux. « On se fait harceler et on ne sait pas pour quelle raison », lance M. Bergeron.

Passant l'été à leur chalet depuis 15, 22 et 12 ans respectivement, ces trois locataires de la plage Gagnon, située entre la plage Jacques-Cartier et le pont Pierre-Laporte, refusent tout simplement l'indemnisation offerte par la Ville de Sainte-Foy. Ne la jugeant pas assez élevée, ils déposeront d'ici quelques jours une requête devant la cour supérieure afin de contester l'évaluation foncière de leur chalet, ainsi que la clause qui a permis à la Ville de leur signifier l'avis d'éviction. Pour rester à tout prix à la plage Gagnon, ils se proposent même de racheter les terrains de la Ville.

Sainte-Foy a acheté récemment ce terrain, qui appartenait au Canadien national, de la Société immobilière du Canada. En vertu d'une clause du bail qui liait jadis le CN à ses locataires,

La Ville a offert une indemnité à chaque propriétaire

l'administration Boucher s'est prévalu de son droit de mettre un terme à la location des lieux. Sans être tenue de dédommager les propriétaires des six chalets de la plage Gagnon, la Ville a offert une indemnité de départ qui équivaut à l'évaluation foncière de la Communauté urbaine de Québec (CUQ) majorée de 15 %. Ayant accepté la proposition de la Ville, trois propriétaires ont déjà quitté leur chalet, mais M^{me} Gilbert et M^{me} Bergeron et Drolet refusent les 33 400 \$ de compensation. Ces derniers estiment que



Pierre Bergeron et Gilles Drolet sont deux des trois derniers locataires de la plage Gagnon qui refusent de partir.

leurs propriétés ont une valeur trois fois plus élevée que l'évaluation de la CUQ. Ils réclament 99 600 \$, d'après l'évaluation réalisée il y a quelques se-

maines, à leur demande, par l'évaluateur agréé Gaétan Gagné. « Sur l'autre bord de la rive, à Saint-Nicolas, les chalets valent 45 000 \$ en comparaison », affirme M. Drolet.

La Ville invoque comme motif d'expulsion le danger d'éboulement qui courent les villégiateurs. Au printemps, l'un des six propriétaires signalait la présence d'un roc au sommet de la falaise. Une étude d'experts, commandée par la Ville, concluait alors que le risque d'affaissement de terrain était important pour les trois chalets nichés dans le flanc de la falaise ainsi que pour les chalets des contestataires, situés un peu plus loin du cap. C'est pourquoi la Ville a installé des clôtures, interdisant l'accès à l'escalier escarpé qui, lui seul, donne accès au terrain, ainsi que des panneaux signalant le danger d'éboulement.

Ne croyant pas du tout au danger qui les guette, M^{me} Gilbert a décidé d'ignorer les panneaux et les clôtures. Elle a choisi de le faire après une conversation avec l'un des agents de la Ville qui venait marquer les pierres dangereuses. « Il m'a dit que ça pouvait tomber demain comme dans 50 ans », rapporte M^{me} Gilbert, qui se souvient de la dernière fois qu'une pierre était tombée près de chez elle. « En 22 ans, un seul roc est tombé près d'ici il y a cinq ans, se rappelle-t-elle. Vous savez, la pierre, ça ne tombe pas sur la tête comme la pluie. » Pour sa part, M. Drolet croit qu'un éboulement ne pourrait pas atteindre les trois chalets. « Nous sommes situés à 25 m du pied du cap. Il n'y a aucun danger », considère-t-il.

Sans croire au motif invoqué par la Ville, ils pensent plutôt que la municipalité désire se doter d'un bassin de rétention d'eau. Ce bassin permettrait de retenir l'eau de la neige entreposée sur le site situé à proximité des chalets. On observe effectivement un mince filet d'eau provenant de l'immense bloc de neige en fonte. Depuis l'automne 1997, une loi provinciale interdit les déversements d'eau usée dans le Saint-Laurent. « Officiellement, la Ville vous dit que tout reste ici, mais officieusement, j'ai peur qu'il tasse le dépotoir à l'est », s'inquiète M^{me} Gilbert, qui qualifie cette plage de « p'tit coin de paradis ».

La mairesse de Sainte-Foy, Andrée Boucher, estime que la Ville a le devoir d'évincer ces locataires. « La Ville a la responsabilité de mettre fin aux baux », affirme-t-elle, lors d'un entretien au SOLEIL. Elle ajoute que Sainte-Foy ne peut pas risquer de devoir verser de lourdes indemnités si un glissement de terrain devait endommager les chalets.

La contestation devant les tribunaux, M^{me} Boucher pense que les propriétaires récalcitrants ne la font que pour obtenir plus d'argent pour leur chalet. Pour preuve, les réparations apportées aux chalets. « C'est pour faire augmenter la mise », lance-t-elle. Elle fait remarquer que la valeur foncière des chalets n'est pas élevée en raison de l'absence de systèmes d'aqueduc et d'égouts et d'un accès routier.

Sur le point d'amorcer une bataille juridique avec Sainte-Foy, M. Bergeron ne se montre guère optimiste sur l'issue de cette affaire. « On fera pas long feu. Je me cherche autre chose, lance-t-il avec résignation. On va s'enrayer de l'endroit. Tant pis. »

Attaquée par un pitbull



COLLABORATION SPÉCIALE, VINCENT FRADET

Une citoyenne de Val-Bélair a été attaquée par un pitbull, croisé labrador, alors qu'elle s'amusait avec une trompette en plastique lors d'une fête d'enfants qui se déroulait sur la rue Courteline. Apparemment agressé par le bruit, l'animal a sauté au visage de la jeune femme de 27 ans et l'a blessée à la bouche et à l'arcade sourcilière. La victime a été transportée à l'hôpital Saint-Sacrement. Les vétérinaires de la SPCA examineront le chien. L.-J.P.

VAL-BÉLAIR

Trouvé caché sous... de la laine minérale

LAURA-JULIE PERREAULT
Le soleil

■ VAL-BÉLAIR — Les policiers de Val-Bélair n'ont pu s'empêcher de sourire lorsqu'ils ont trouvé, couché sous une couche de laine minérale dans son grenier, un criminel recherché depuis décembre 1997.

En recevant une plainte d'une résidente de Val-Bélair dans l'après-midi de samedi, les policiers de Val-Bélair ont pris en charge une enquête que la Sûreté du Québec menait depuis l'hiver pour retrouver un homme de 38 ans de Saint-Raymond de Portneuf.

Ce dernier aurait proféré des menaces de mort à l'endroit de la Bélairoise alors qu'elle était chez elle, sur la rue Eldorado.

« Par mille moyens, nous avons réussi à localiser le suspect et nous nous sommes rendus à son domicile de Saint-Raymond de Portneuf le même jour », décrit l'agent Gaétan Marcotte.

Aux alentours d'une heure du matin dans la nuit de samedi à hier, les policiers sont entrés dans la maison de l'individu recherché. Alors qu'ils aus-

cultaient la maison vide, un agent a entendu la voix d'un homme dans le toit.

Les policiers ont alors entrepris de fouiller la maison pour finalement trouver une trappe dans la garde-robe de la chambre des maîtres qui menait au grenier.

CACHETTE DANS LE GRENIER

Entre les poutres de la toiture, ils ont aperçu une cachette que l'individu avait aménagée pour échapper aux autorités. Un plancher de vinyle, de la bière et un sac de couchage étaient disposés dans un coin, mais le suspect, lui, n'y était pas.

En fouillant minutieusement le grenier, le policier Marcotte a finalement dévoilé l'homme convoité en soulevant un morceau de laine minérale.

Pieds nus et portant des vêtements courts, le fuyard était quelque peu soulagé de se faire découvrir, au dire de l'agent Marcotte.

DIVERSES ACCUSATIONS

Le prévenu a été emmené au poste de police de Val-Bélair où il a été interrogé. Il y sera détenu jusqu'à sa comparution au palais de justice de Québec aujourd'hui.

En plus du chef de menace de mort, l'individu fera face à diverses accusations. Entrave au travail d'un agent de la paix, harcèlement téléphonique et bris de probation viendront s'ajouter à divers délits de violence, retenus contre lui par la Sûreté du Québec.

Il était recherché depuis décembre 1997



Déjà trois locataires ont obtempéré à l'avis d'éviction.

L'événement «On coupe les prix»

Service le soir ouvert jusqu'à 23h

CAVALIER
Z22
98

238\$**
/mois

Pas de comptant!
Pas de préparation!
Pas de transport!

pour

10\$
de plus par mois
vous avez

TRACKER
98 4X4



MARLIN

CHEVROLET-OLDSMOBILE inc.

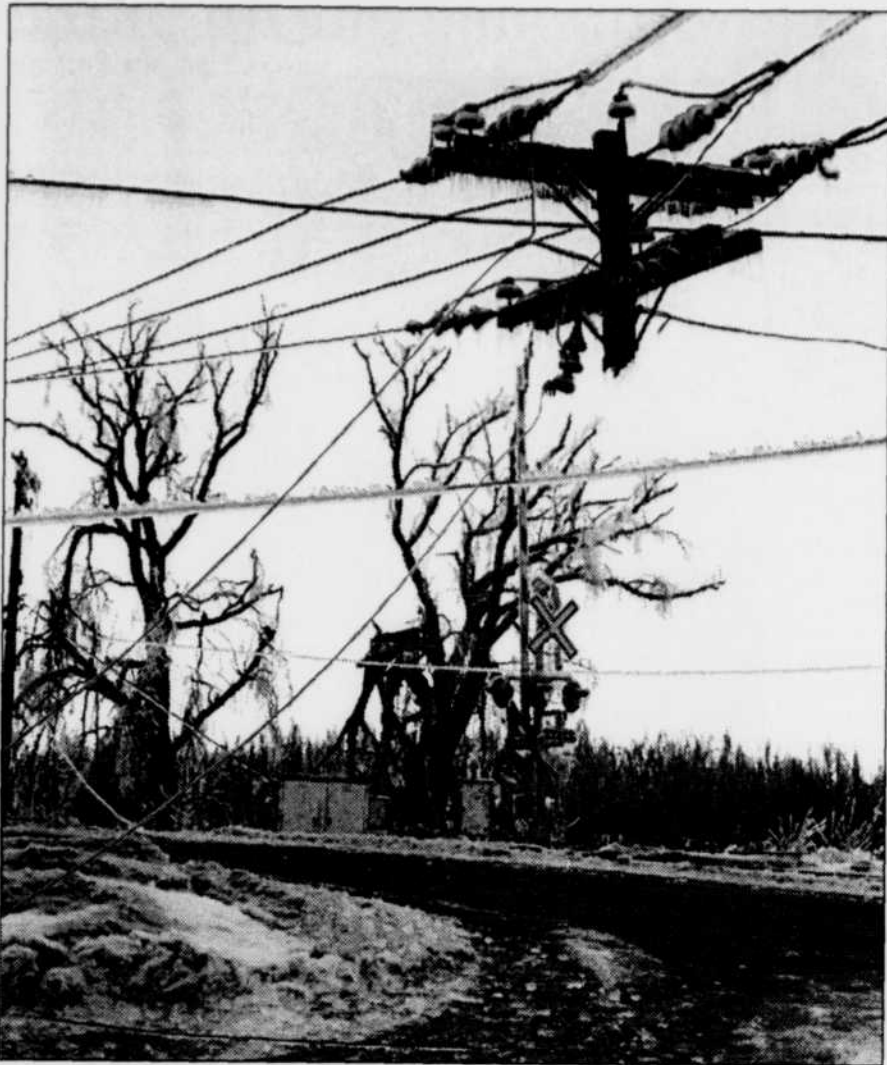
Pour seulement 10\$/mois de plus, vous avez un 4X4. Pensez-y!

Renseignez-vous ici

2145, Jean-Talon Sud, Sainte-Foy (Québec) 688-1212

Location 36 mois, 20 000 km par année. Taxes en sus.

Ne restez pas de glace devant le VERGLAS



Photographie de Michel St-Jean, extrait de DÉBRANCHE l'album photo

L'expérience unique que les Québécoises et les Québécois ont vécue en janvier 1998 mérite qu'on s'y attarde dans le but d'en tirer les enseignements nécessaires. Aussi le gouvernement du Québec a-t-il mandaté une commission pour analyser la situation afin de nous permettre de mieux faire face à d'autres sinistres.

Comment avez-vous vécu la tempête de verglas ?

Comment nous préparer pour mieux réagir face à d'éventuels sinistres ?

Comment communiquer efficacement avec les citoyens au moment de sinistres ?

Comment assurer une meilleure alimentation en énergie lorsque la nature se déchaîne ?

Venez partager votre expérience, poser des questions, présenter votre point de vue et faire vos recommandations aux journées d'audience qui se tiendront dans différentes municipalités.

Nous aimerions vous entendre !

CHELSEA MRC les Collines de l'Outaouais, 216, chemin d'Old Chelsea	11 août
HULL Maison du Citoyen, 25, rue Laurier	12 août
MARIEVILLE MRC Rouville, 500, rue Desjardins	13 août
IBERVILLE MRC Le-Haut-Richelieu, 380, 4 ^e Avenue	18 août
CANTON DE GRANBY MRC La Haute-Yamaska, 735, rue Dufferin	19 août
BELCEIL Hostellerie Rive-Gauche, 1810, rue Richelieu	20 août
ST-HYACINTHE MRC Les Maskoutains, 2200, rue Pratte	25 août
ACTON VALE MRC Acton, 1035, rue Beaugrand	26 août
DRUMMONDVILLE MRC Drummond, 436, rue Lindsay	27 août
RICHMOND Centre d'art Richmond, 1010, rue Principale Nord	1 ^{er} septembre
COWANSVILLE Auberge des Carrefours, 111, Place Jean-Jacques-Bertrand	2 septembre
PRINCEVILLE Hôtel de ville, 101, rue Demers Est	3 septembre
MONTREAL 9, 10, 15, 16, 17, 23, 24, 29, 30 septembre et 1 ^{er} octobre Radisson-Hôtel des Gouverneurs, 777, rue University	
MONTREAL Holiday Inn Montréal Midtown, 420, rue Sherbrooke Ouest	7 octobre

Commission scientifique et technique chargée d'analyser les événements relatifs à la tempête de verglas

1200, rue McGill College, bureau 2020
Montréal (Québec) H3B 4G7
Téléphone : (514) 864-2735 • 1-800-550-5597
Télécopieur : (514) 864-1665 • Internet : info@verglas.gouv.qc.ca



La nacelle paraît minuscule sous le ventre du cheval de la Gendarmerie royale du Canada.

Montgolfière énorme dans le ciel de la Rive-Sud

MÉLANIE PAGEAU
Le Soleil

■ **BREAKEYVILLE** — L'une des plus grosses montgolfières au monde a survolé la Rive-Sud de Québec hier. À son bord, la journaliste du SOLEIL a profité d'un envolée matinale pour s'évader de la civilisation...

Inutile de vous dire que l'on se sent minuscule sous les sabots du cheval de ce policier monté de la Gendarmerie royale du Canada mesurant 40 mètres de haut sur 30 mètres de large. Mais quelle expérience !

Gonflé à l'air chaud, le mastodonte de 344 kilos vole doucement au-dessus des champs et des terrains boisés. À 100 mètres d'altitude, tout semble si calme et paisible. On voudrait alors laisser le vent nous pousser à l'autre bout du monde.

Le pilote, Kevin Pilgrim, reste toutefois à l'affût d'un champ pour atterrir, car le vent, qui ne doit pas dépasser 8 nœuds, se lèvera dans les prochaines minutes. Beaucoup trop tôt, la nacelle touche le sol et me ramène sur terre.

Le propriétaire du champ, Gaston Pichette, vient gaiement à notre rencontre. Il faut dire que le ballon a attiré l'attention de tout le voisinage. Il s'agit en effet de la plus grosse montgolfière présente au Festival de Saint-Jean-Christostome.

On se
sent
minuscule
dans la
nacelle

ENQUÊTE SUR LA MORT DE MARIE-CLAUDE PIUZE

Dépôt du rapport aujourd'hui

STEEVE PARADIS
Collaboration spéciale

■ **BAIE-COMEAU** — C'est aujourd'hui que le coroner Jacques Bérubé dépose son rapport sur les événements entourant le décès de Marie-Claude Piuze en février 1997 à Baie-Comeau.

On se rappellera que la jeune fille de 12 ans est décédée quelques heures après son admission à l'urgence du Centre hospitalier régional de Baie-Comeau. Arrivée pour soigner des problèmes respiratoires Marie-Claude est morte d'une surdose de sédatifs employés pour l'intubation.

Le coroner Bérubé a tenu plusieurs jours d'audience à Baie-Comeau pour éclaircir les circonstances de ce triste décès.

Le coroner a affirmé au SOLEIL récemment que son rapport ne sera pas tendre, particulièrement envers le Centre hospitalier et le Dr Pierre Boutet, qui a administré la dose fatale de sédatifs à l'adolescente. Le Collège des médecins du Québec a d'ailleurs suspendu en juin le docteur Boutet pour une période de quatre mois.

Le père de Marie-Claude, Claude Piuze, qui s'est enchaîné à la porte du bureau du coroner pour faire avancer plus rapidement ce dossier, attend avec impatience ce rapport. L'homme songe sérieusement à intenter des poursuites contre les responsables de la mort de sa fille.

EN BREF

Incident au Grands feux

Près de 300 bateaux circulaient en même temps sur le fleuve pour observer les feux d'artifices, samedi soir. « On en a eu plein les bras », rapporte Denis Beauce, un patrouilleur de la Garde côtière. Un bateau circulant à haute vitesse a littéralement passé par-dessus une autre embarcation, l'accrochant au passage. Personne n'a été sérieusement blessé, mais l'accident aurait pu avoir des conséquences plus graves. M.P.



L'Indiscret

LIndiscret@lesoleil.com

« Kid kodak » Bouchard

Benoît Bouchard ne pouvait pas résister à un microphone lorsqu'il était ministre con-

servateur. Il n'a pas changé depuis qu'il préside le Bureau de la sécurité des transports du Canada (BST). Imaginez-vous que notre Benoît « kid kodak » rendra public lui-même, en personne, le rapport du BST sur l'écrasement d'avion qui a coûté la vie à Marie-Soleil Tougas et Jean-Claude Lauzon l'an dernier. Du jamais vu dans le métier. Le communiqué de presse de Équation PLUS, le cabinet de relations publiques embauché pour publiciser ce happening, précise même qu'une « simulation électronique du vol sera projetée ». Que voulez-vous, comme dirait Jean Chrétien, Benoît aime ça se voir à la télévision...



Benoît
« kid kodak »
Bouchard

Dans le panneau

Et RDI n'a pu résister. À la passion de Benoît ou à un culte pour la comédienne? Depuis plusieurs jours, comme intoxiqué par la mari et le soleil, le réseau est inondé de publicité annonçant la retransmission, en direct, de la conférence de presse. Verra-t-on le même empressement pour la diffusion du rapport de l'accident d'avion à l'aéroport de Mirabel? Et aura-t-on droit à une simulation dont le coût de réalisation, en période de restrictions budgétaires, n'est sans doute pas piqué des vers?

Dans l'ombre de Lucien

Eh oui! Quand on a un ego grand comme celui de « kid kodak » Bouchard, on prend ombrage de tout. On me raconte que, lorsqu'il était ministre fédéral en même temps que Lucien, Benoît était régulièrement frustré de constater que Lucien lui portait ombrage. On confondait parfois les deux Bouchard... au profit de Lucien. À un point tel que même les employés du chic Ritz-Carlton, à Montréal, où Benoît et Lucien campaient régulièrement, inscrivaient parfois les réservations de Benoît sous le nom de Lucien. Il y avait un Bouchard de trop dans le cabinet Mulroney. On connaît la suite.



Andrea Bocelli

Les nombrilistes

Bocelli a ravi les cœurs, hier soir, à Québec. Tant mieux. Cela me fait penser qu'il y a des animateurs de radio qui se prennent pour les nombrils du monde. François Reny disait récemment à CHRC avoir reçu une plaque lui rendant hommage pour avoir contribué à faire découvrir le ténor aux Québécois et ainsi lui permettre de vendre 500 000 disques. Au FM 93, c'est Christian Thibault qui revendiquait cet honneur alors que Robert Thomassin (qui remplaçait Arthur) l'avait invité sur les ondes. Moi, je pense que c'est Jacques Boulanger, à Radio-Canada, qui, le premier, a fait jouer les « stounes » de l'Italien. Pour tout vous dire, Bocelli je l'avais vu à la télé française auparavant.

Deux sauvetages remarquables en une journée

LAURA-JULIE PERREAULT
Le Soleil

QUÉBEC — Des citoyens sont intervenus courageusement hier, sauvant in extremis la vie de deux personnes en détresse à Québec. Les policiers et les pompiers ne tarissent pas d'éloges pour les braves sauveteurs.

D'abord, au bassin Louise, vers 11 h, Michel Chabot, un employé de la marina du Vieux-Port, n'a pas eu peur de se jeter à l'eau lorsqu'il a appris qu'un baigneur était en danger.

Utilisant un masque de plongée, M. Chabot a réussi à repérer l'homme qui n'en menait pas large. Le ramenant au bord, il a été assisté par quatre autres personnes qui ont uni leurs énergies et leur savoir pour réanimer la victime, un cycliste de Québec qui aurait apparemment décidé de se baigner dans la zone interdite du bassin.

Malgré les efforts soutenus de Michel Chabot, Marcel Bouchard et de Bernard Renault, tous employés ou visiteurs de la marina, l'individu était toujours inconscient lorsque les ambulanciers sont arrivés.

Grâce aux bons soins déjà prodigués sur le baigneur, les spécialistes ont réussi à réanimer le cœur et les poumons du malheureux, mais ce dernier repose toujours entre la vie et la mort à l'Hôtel-Dieu de Québec où il a été transporté. Les médecins craignent qu'il ne subisse des séquelles au cerveau à la suite de l'accident.

Michèle Langevin, adjointe à la gestionnaire de la marina, était très fière de ses vaillants employés et clients. Elle précisait au SOLEIL que les cours de premiers soins et de réanimation cardio-pulmonaires sont obligatoires.

TORCHE HUMAINE

Trois heures plus tard, sur le rue Osanam à Québec, les agents de sécurité et le personnel médical de l'hôpital Saint-François-d'Assise ont agi en maîtres pour stabiliser l'état d'une jeune femme qui avait enflammé volontairement ses vêtements dans la

résidence de ses parents, située à quelques mètres de l'urgence de l'établissement hospitalier.

Apercevant les flammes de leur point de travail, les agents de sécurité sont accourus pour éteindre le feu qui enrobait la victime et ont immédiatement alerté les médecins et les infirmiers de l'urgence.

Ces derniers ont administré les soins nécessaires pour stabiliser la jeune femme qui se débattait et ont entrepris de la transporter sur leur civière jusqu'à l'hôpital.

« La majeure partie du travail était accomplie lorsque la police et les pompiers sont arrivés », témoignait Roberto Lopez, un voisin qui a assisté à toute la scène et qui a appelé les secours. « Dès que j'ai voulu me rendre, les gardes étaient déjà là en train de détruire la barrière et de s'occuper de la fille qui criait », spécifie-t-il.

La mère de la jeune femme, rencontrée à l'urgence, a elle aussi été brûlée aux mains. Affligée, elle expliquait que sa fille, dépressive, a tenté à maintes reprises de s'enlever la vie.

La victime a été brûlée au troisième degré sur 40 % de son corps et est soignée à l'unité des grands brûlés de l'hôpital Saint-Sacrement. Selon les médecins, sa vie n'est pas en danger.

CHANGEMENT DE MENTALITÉ

« Je n'ai que de bons mots pour ces gens-là qui ne sont pas restés inactifs », commentait hier le chef de district du service des incendies de Québec, Francis Gauthier, expliquant que chaque seconde était précieuse pour sauver la vie de la jeune femme.

« Les médias ont conscientisé la population à la nécessité d'intervenir rapidement. Maintenant, ça fait partie de la conscience collective », ajoutait-il.

Le sergent Réjean Joseph, de la Sûreté du Québec, note lui aussi un changement draconien dans la mentalité populaire. « De plus en plus de gens sont formés comme secouristes et ça donne de très bons résultats. Avant, ils avaient peur de s'en mêler. »



Les employés et les visiteurs de la marina ont porté secours à un baigneur en danger. Grâce à leurs techniques, ils lui ont peut-être sauvé la vie.

EN BREF

Tombé du ciel

Un saut en parachute a mal tourné à Saint-Jean-Christophe. Un jeune homme de 25 ans, qui avait déjà fait du parachute, a perdu conscience à 1500 pieds du sol vers 19 h, samedi soir. Bien que le parachute ait été ouvert, l'individu s'est violemment écrasé au sol. Il a été transporté à l'hôpital L'Enfant-Jésus où il se rétablit de ses blessures. Hier, les médecins ne craignaient pas pour sa vie. Les circonstances de la perte de conscience seront connues ultérieurement. L.-J.P.

Nuit sur le fleuve

C'est toute une aventure que deux amateurs de navigation ont vécue de samedi à hier sur le fleuve. Embarqués dans leur chaloupe samedi, vers 19 h 30, à la marina de Rivière-du-Loup, les deux hommes ont été portés disparus hier matin. Deux hélicoptères et une flotte de bateaux de la Garde côtière, de la marina et de la Sûreté municipale de Rivière-du-Loup ont entrepris les recherches dès l'aube. Les deux marins, de leur côté, après avoir constaté le bris de leur moteur, ont ramé toute la nuit et ont réussi à atteindre la rive nord du fleuve à plus de 14 kilomètres de leur point de départ. Ils ont ensuite sauté sur le traversier de Saint-Siméon qui les a ramenés à la maison vers 17 h hier. L.-J.P.

18 ans et



«Donnez du sang.»

Info-Collecte

(418) 650-7230 1 800 761-6610

École de danse Yvon Martel enr.

Début en tout temps



Valse (nuptiale) cha-cha-cha-rock'n'roll, etc.

624-2007

530-B, 63e Rue Est, Charlesbourg

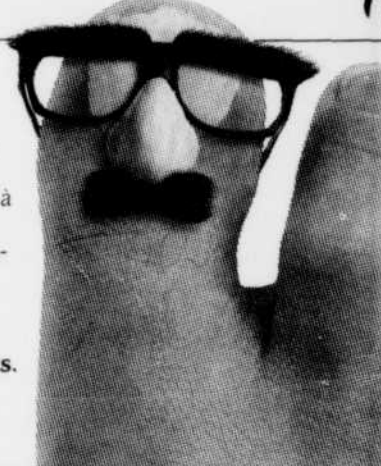
Vous en avez assez de camoufler vos ongles d'orteil?

Des ongles d'orteil épais, cassants et décolorés indiquent peut-être la présence d'une infection fongique. Cette affection rebelle et difficile à traiter touche un trop grand nombre de Canadiens. Ne désespérez pas! Il existe un moyen de venir à bout de ce problème.

Parlez-en à votre médecin ou à votre podiatre lors de votre prochaine visite, ou composez sans frais le 1 800 561-0990 pour obtenir de plus amples renseignements.

NOVARTIS

Novartis Pharma Canada Inc.
Dorval (Québec) H9W 4P5
LAM-98-05-3944BF



Personne d'autre ne vous fait cette offre. Vous êtes-vous demandé pourquoi?

Pour offrir une garantie de remboursement de 30 jours ou 2500 kilomètres sur tous ses véhicules, il faut avoir une confiance totale en ceux-ci. Nous l'avons. La garantie exclusive de remboursement de 30 jours ou 2500 kilomètres, c'est la façon Saturn de faire les choses autrement.

La Garantie Saturn de remboursement 30 jours

NOUS VOULONS QUE VOTRE SATISFACTION SOIT TOTALE. Si, pour quelque raison que ce soit, votre Saturn 1998 ne vous donne pas pleine et entière satisfaction, vous pouvez l'échanger contre une autre Saturn ou obtenir le remboursement intégral du prix d'achat. Il suffit de rapporter votre Saturn avant 30 jours ou 2500 kilomètres, selon la première éventualité.



La Saturn SL 1998 (Boîte de vitesses manuelle)

Vos paiements mensuels*	Votre versement initial ou échange équivalent
164 \$	2000 \$
194 \$	1000 \$
224 \$	0 \$

Climatiseur 20 \$ de plus par mois



164 \$/mois*

Bail de 36 mois.
2000 \$ comptant ou 14 643 \$†
(transport et préparation à la route inclus)

La Saturn SC1 1998 (Boîte de vitesses manuelle)

Vos paiements mensuels*	Votre versement initial ou échange équivalent
185 \$	2000 \$
215 \$	1000 \$
245 \$	0 \$

Climatiseur 20 \$ de plus par mois

Transmission automatique
16 \$ de plus par mois



185 \$/mois*

Bail de 36 mois.
2000 \$ comptant ou 16 873 \$†
(transport et préparation à la route inclus)



Pour faire tout autrement

Saturn Saab Isuzu Rive-Sud
4585, boul. de la Rive-Sud
Lévis
835-1888

Saturn Saab Isuzu de Québec
765, rue Marais
Québec
681-5777

Saturn Saab Isuzu de Sainte-Foy
3330, rue Watt
Sainte-Foy
653-1312

Saturn Isuzu du Saguenay
1330, boul. du Royaume
Chicoutimi
549-3320

*Ces mensualités sont calculées sur un bail de LocationPlus de 36 mois et comprennent le transport (455 \$) et la préparation à la route. Par contre, l'immatriculation, l'assurance et les taxes ne sont pas incluses. À la signature du contrat, un premier versement plus taxes vous sera demandé. Par ailleurs, le versement initial à payer sera selon l'option choisie. Pendant la durée du bail, le kilométrage qui vous est alloué est de 60 000 km et chaque kilomètre supplémentaire ne vous coûtera que 12 cents (basé sur un programme de bas kilométrage). Voyez votre détaillant Saturn pour un plan de location qui tient compte d'un versement initial et de mensualités convenant à votre budget. † PDSF. Les détaillants peuvent fixer un prix ou des mensualités moindres. Pour tous les détails, communiquez avec le détaillant Saturn le plus près ou composez le 1 888 4SATURN.

Apprendre l'anglais par la chanson

Un musicien devenu enseignant marie ses deux passions

BRIGITTE BRETON
Le Soleil

■ QUÉBEC — Les vacances ont tardé à venir pour l'enseignant Hjalmar Bardslokken. Depuis la fin des classes, il passe plutôt ses journées en studio pour enregistrer des chansons en anglais pour les élèves du primaire.

Bardslokken a été musicien et a exercé divers métiers avant de se faire dire par le père d'un enfant qu'il entraînait au hockey qu'il était un « enseignant né ». Il fit donc de la suppléance dans les écoles de l'ancienne commission scolaire Chauveau avant même d'obtenir son baccalauréat en enseignement de l'université Laval. « Je suis tombé en amour avec l'enseignement. J'ai donc fait mon baccalauréat par les soirs et les fins de semaine, en plus de poursuivre mon travail et de jouer dans un orchestre. » Il est enseignant permanent depuis six ans à la commission scolaire des Chutes-de-la-Chaudière, maintenant appelée Des Navigateurs.

C'est une conseillère pédagogique de la commission scolaire qui l'a approché l'an dernier pour composer des



L'enseignant Hjalmar Bardslokken a passé les dernières semaines au studio d'enregistrement.

chansons qui serviraient à l'apprentissage de l'anglais, langue seconde, pour les enfants de la quatrième année du primaire. La commande prove-

nait des Éditions du Renouveau pédagogique qui voulait accrocher les jeunes avec des chansons originales et rythmées. Les chansons contenues

dans le manuel scolaire *Team Up 4* servent d'outil pédagogique. Les enfants apprennent en chantant à dire en anglais les nombres, les couleurs

ou les parties de leurs corps. Une centaine d'écoles ont expérimenté le matériel au cours de la dernière année.

Cet été, le professeur enregistre au Studio Momentum de Québec des pièces pour *Team Up 5*, préparé pour les élèves de cinquième année. Il fait tout : les textes, la musique et l'interprétation. « Je le fais pour l'honneur, pour donner aux jeunes francophones le goût de la langue anglaise et pour laisser quelque chose sur terre lorsque je regarderai pousser les pissenlits par la racine », affirme l'enseignant né à La Tuque, mais dont le père était d'origine norvégienne.

Il constate aussi que le matériel est désuet dans les écoles. « Nous avons en anglais du matériel qui date parfois de 15 ans. Un livre qui parle de Terry Fox ne dit absolument rien à un jeune de cinquième secondaire. »

Chaque chansonnette rapporte 1000 \$ à Bardslokken, mais il répète qu'il ne trouve pas là sa motivation. Le professeur n'utilise pas le matériel auquel il collabore puisqu'il enseigne l'anglais à des élèves du secondaire. Il espère cependant au cours de la prochaine année scolaire se rendre dans les écoles primaires avec sa guitare, pour chanter avec les enfants. Pour qu'ils voient en chair et en os le « monsieur qui chante sur la cassette ».

Les concessionnaires Ford et Lincoln Mercury présentent

LA GRANDE LIQUIDATION D'ÉTÉ



Escort LX 98

13 295 \$*

Moteur de 2 L, 110 ch
Boîte manuelle 5 vitesses
Direction et freins assistés



F-150 98, cabine simple

17 795 \$*

Moteur V6 de 4,2 L EFI, 210 ch
Ensemble XLS
Jantes stylisées en acier chromé



Windstar 98

20 195 \$*

Moteur V6 de 3 L SEFI, 150 ch
7 passagers
Climatiseur
Vitres et portières à commande électrique



Explorer Sport 98
4 x 4, 2 portes

379 \$/mois***

Location 36 mois
Transport inclus, aucun dépôt de sécurité
Moteur V6 de 4 L
Boîte automatique
Climatiseur
Vitres et portières à commande électrique

0%

de taux de crédit pendant 36 mois**
sur les modèles 1998 suivants:
Escort, ZX2, Contour, Mystique,
Taurus, Sable, Mustang, Ranger,
Villager, Explorer, Windstar
et Série F.

Offres d'une durée limitée



Expedition Eddie Bauer 98
4 x 4, 4 portes

499 \$/mois***

Location 36 mois
Transport inclus, aucun dépôt de sécurité
Moteur V8 de 5,4 L
Climatiseur
Marchepieds éclairés
Vitres et portières à commande électrique



Vos concessionnaires Ford et vos
concessionnaires Lincoln Mercury
www.acfmq.qc.ca



PROGRAMME POUR DIPLÔMÉS : Obtenez un rabais supplémentaire de 750 \$ (sur achat et taux de crédit) ou 1 000 \$ (sur location). Photos à titre indicatif seulement. *Avec groupe d'équipements préférés 350B (Windstar); 800A (F-150). Transport (895 \$ pour le Windstar; 940 \$ pour le F-150; 680 \$ pour l'Escort), immatriculation et taxes applicables en sus. Remise incluse (3 000 \$ pour le Windstar; 2 000 \$ pour le F-150; 1 500 \$ pour l'Escort). Le montant de la remise est assujéti à la TPS et à la TVQ. **L'offre de taux de crédit de 0 % pendant 36 mois offerte par Crédit Ford s'applique à l'achat au détail de tous les modèles neufs 1998 en stock suivants : Escort, ZX2, Contour, Mystique, Taurus, Sable, Mustang, Ranger, Villager, Explorer, Windstar et Série F (Série F dont le PTAC est inférieur à 8500 lb). Sujet à l'approbation du crédit. Cette offre ne peut être combinée avec aucune autre offre et ne s'applique pas aux prix de vente ci-haut mentionnés quant aux Escort LX 98, aux F-150 98 à cabine simple, ainsi qu'aux Windstar 98. ***Avec groupe d'équipements préférés 676A (Explorer); 571A (Expedition). Transport inclus. Aucun dépôt de sécurité requis. Mise de fonds de 2 995 \$ (Explorer); 3 495 \$ (Expedition) et première mensualité exigées. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Des frais de 0,08 \$ du kilomètre après 60 000 kilomètres et d'autres conditions s'appliquent. Voyez votre concessionnaire pour obtenir tous les détails.

LE QUÉBEC LE CANADA

Blondes blagues

Le CRTC rejette une plainte de discrimination

EDMONTON (PC) — Le Conseil canadien des normes de la radiotélévision a rejeté la plainte d'un auditeur d'une station radiophonique d'Edmonton qui prétendait que les « blagues sur les blondes » entendues en ondes étaient discriminatoires.

Dans sa décision rendue vendredi, le conseil souligne que la discrimination basée sur la couleur des cheveux ne fait pas partie de son code d'éthique.

La plainte concernait une chronique humoristique intitulée « Blond Moments », diffusée dans le cadre d'une émission matinale sur les ondes de CKNG-FM. Les auditeurs étaient invités à y raconter des bourdes commises par des personnes blondes.

L'auditeur s'était plaint que ces histoires étaient discriminatoires à l'égard des gens d'origine scandinave; le conseil n'est pas d'accord. Il précise que l'émission n'a fait aucune allusion particulière aux Scandinaves et de ce fait, n'a exercé aucune discrimination tenant compte de l'origine nationale ou ethnique.

Il a également rejeté la « conclusion à laquelle semble en venir le plaignant, à savoir que toutes les personnes aux cheveux blonds sont d'origine scandinave ».

Victoire judiciaire pour les conjoints de même sexe

EDMONTON (PC) — Un journaliste de Radio-Canada à Edmonton a remporté une victoire judiciaire, dans le cadre du combat mené pour que les conjoints de même sexe aient droit aux mêmes avantages sociaux que les couples hétérosexuels.

Le juge Lionel Jones, de la Cour du banc de la reine, a maintenu la décision qui avait été rendue en arbitrage, accordant au conjoint de Denis-Martin Chabot les avantages réservés aux conjoints.

« C'est une grande victoire et j'en suis très heureux », a déclaré M. Chabot, qui est journaliste depuis 12 ans à la station radiophonique de Radio-Canada et est actuellement en reportage à Montréal.

Denis-Martin Chabot avait déposé un grief contre Radio-Canada en novembre 1994, après s'être vu refuser à deux reprises de désigner son conjoint comme son bénéficiaire pour le régime de retraite de l'employeur. Il avait gagné sa cause en arbitrage en 1995, mais Radio-Canada avait demandé une révision judiciaire.

Dans son jugement de 37 pages rendu public vendredi, le juge Jones rejette les prétentions de Radio-Canada et ordonne au diffuseur de payer les frais judiciaires encourus par la Guilde canadienne des médias, qui représentait M. Chabot.

Aubrey Golden, l'avocat torontois de Denis-Martin Chabot et de la Guilde, a qualifié la décision du juge Jones d'importante victoire judiciaire. Ce jugement, dit-il, élimine tout doute quant au droit d'un employeur d'exclure les conjoints de même sexe, lorsqu'une convention collective interdit spécifiquement la discrimination pour des raisons d'orientation sexuelle.

Le tribunal, ajoute M. Golden, a créé un climat qui permettra aux arbitres de prendre de telles décisions sans craindre de les voir annuler.

Droit aux avantages sociaux du conjoint



Anthropologue et auteure de romans policiers, Kathy Reichs se penche sur le mystérieux crâne de Saint-Laurent.

MYSTÉRIEUX CRÂNE DE ST-LAURENT

Une anthropologue à la rescousse

■ SAINT-LAURENT (PC) — La police de Montréal compte sur Kathy Reichs, anthropologue légiste et auteure de romans policiers, pour l'aider à déterminer l'origine du crâne humain qui a été découvert dans un immeuble de Saint-Laurent.

Trois enfants ont fait la macabre découverte mercredi soir sur le toit de la tour d'appartements où ils habitent, dans cette banlieue située au nord de la métropole.

Le crâne, que des témoins décrivent comme minuscule, a été trouvé dans une pièce de rangement où se trouvaient également un couteau, cinq bols et quelques photos.

Certains résidents croient qu'il a servi à des rituels occultes. Ils affirment que des gens entièrement vêtus de noir viennent à l'immeuble tous les samedis soirs et montent sur le toit. « Tout le monde dit qu'ils font de la magie noire », dit un homme qui refuse d'être identifié par crainte de représailles.

Le crâne a été transporté dans un poste de police de Saint-Laurent, où M^{me} Reichs doit l'examiner.

Anthropologue légiste au Québec depuis 1989, Kathy Reichs a pour tâche d'examiner des ossements et des corps afin d'aider la police à déterminer si des crimes ont été commis. Elle partage son temps entre Montréal et la Caroline du Nord, où elle est également anthropologue légiste en plus d'enseigner à l'Université de cet État.

Elle est également l'auteure de *Déjà Dead*, roman policier dont l'action se situe à Montréal. L'héroïne du récit est Temperance Brennan, une anthropologue légiste qui est aux prises avec un tueur en série alors qu'elle identifie des cadavres de femmes découverts dans la région. Le roman est un best-seller depuis deux mois à Montréal.

Lors d'une entrevue accordée ven-

dredi, Kathy Reichs a expliqué ce qu'elle ferait lorsqu'elle reviendra à son bureau de Montréal, plus tard au cours du mois. « Je vais d'abord l'examiner (le crâne) pour voir s'il s'agit d'un spécimen provenant d'un laboratoire, d'un trophée de guerre ou de quoi que ce soit du genre », a-t-elle expliqué depuis son domicile de Charlotte, en Caroline du Nord.

UN CRÂNE HUMAIN

Si le crâne est humain, M^{me} Reichs l'examinera afin de tenter de lui attribuer un âge, un sexe et une race. « Certaines caractéristiques sont différen-

tes pour les hommes et les femmes », dit M^{me} Reichs, qui examine chaque année une demi-douzaine de crânes découverts au Québec. « Il y a (aussi) des éléments qui diffèrent d'un groupe racial à l'autre », ajoute-t-elle.

M^{me} Reichs fera part de ses conclusions à la police, qui passera ensuite en revue les dossiers de personnes disparues pour tenter de trouver un équivalent. « Je vais leur fournir une esquisse », dit-elle. (...) Et lorsque nous aurons un nom, s'il y a des fiches dentaires ou tout autre élément d'identification, nous tenterons de les sortir. »

M^{me} Reichs précise qu'ossements et cadavres ne quitteront pas ses pensées lorsqu'elle passera quelques jours à la plage, la semaine prochaine, afin de compléter la rédaction de son prochain livre, *Death du jour*. Temperance Brennan sera encore une fois l'héroïne de ce récit qui se déroulera à Montréal. Le livre sera publié en mars.

L'Ontario n'a plus rien à privatiser

Une promesse électorale de Harris tourne court

■ TORONTO (PC) — Après avoir promis en campagne électorale de vendre plusieurs sociétés de la Couronne au secteur privé, le gouvernement conservateur ontarien semble reculer.

Trois ans après l'élection des conservateurs, le mouvement de privatisation qui était censé diminuer les coûts et améliorer les services a perdu de son élan.

La Commission des permis de vente d'alcool de l'Ontario (LCBO), TV Ontario et d'autres grandes sociétés d'État ne seront pas offertes au secteur privé.

Des partisans de la privatisation, déçus, croient que le gouvernement a dû trop batailler pour implanter des réformes massives des secteurs de la santé et de l'éducation, et qu'à moins d'un an de la tenue probable d'élections, il craint de se lancer dans de nouvelles initiatives controversées.

D'autres provinces gouvernées par des conservateurs n'ont pas hésité à user audacieusement de la privatisation ces dernières années. L'Alberta a ainsi vendu sa société des alcools et sa société d'émission des permis de conduire, tandis que le Manitoba s'est départi de sa compagnie de téléphone provinciale au profit du secteur privé.

Les conservateurs ontariens avaient pourtant fait de la privatisation un pilier de leur « révolution du bon sens », un de leurs chevaux de bataille de la campagne électorale qui a précédé le scrutin de juin 1995. On y envisageait la vente de la LCBO et de TV Ontario, la chaîne publique éducative, un thème abordé à nouveau dans le premier Discours du trône de Mike Harris.

Mais depuis, le gouvernement conservateur a changé d'idée. Plus question de se défaire de TV Ontario ni de la LCBO.

Et en dépit d'une évolution vers la libre concurrence sur le marché de l'électricité, la province ne songera même pas à se débarrasser d'Hydro-Ontario, pourtant lourdement endettée, avant cinq ans, voire davantage, a fait savoir récemment le ministre de l'Énergie, Jim Wilson.

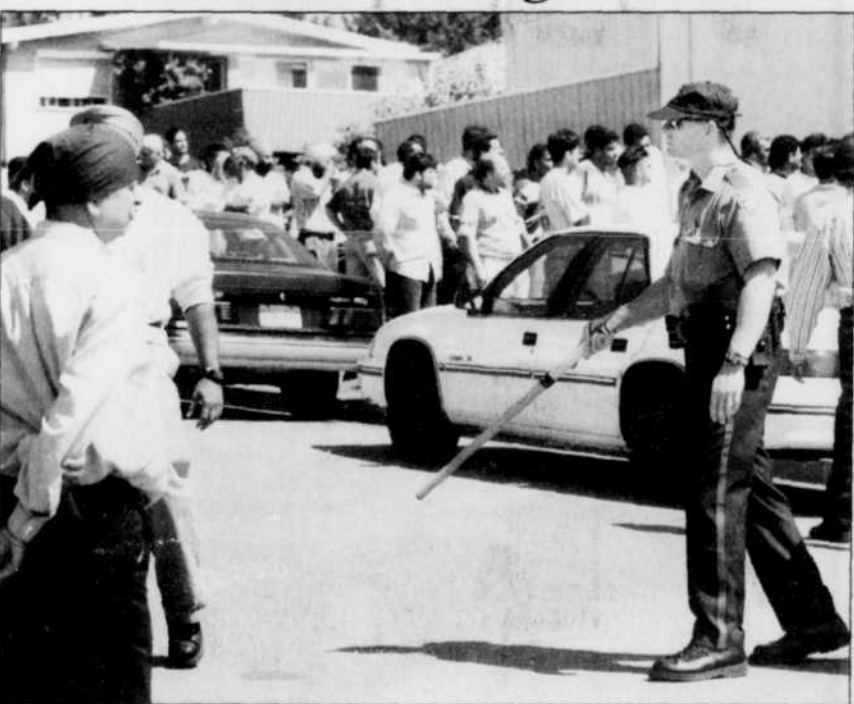
Le poste de péage de l'autoroute 407 près de Toronto, les pépinières provinciales et la station de recherche ORTECH, voilà à peu près tout ce qui a été mis en vente jusqu'à présent.

L'Agence ontarienne des eaux, qui dirige les usines locales de traitement des eaux, ainsi que le Fonds d'indemnisation des victimes d'accidents de la route, font l'objet d'une étude du bureau du ministre de la Privatisation.

À la Chambre de commerce de Toronto, qui s'enquerra de la détermination du gouvernement à privatiser, le ministre Sampson a répondu qu'il est toujours décidé à sortir de domaines où les services pourraient être mieux assurés par le secteur privé — mais peut-être pas aussi rapidement ou de façon aussi large que certains le souhaiteraient.

Les adversaires de la privatisation, eux, soutiennent que le gouvernement ne fait que se montrer plus discret, mais qu'il est toujours favorable à la privatisation.

Violence religieuse



La police a fermé un temple sikh et les rues environnantes, hier, à Vancouver, pour tenter d'éviter un violent affrontement entre les factions modérée et traditionaliste. Un conflit gronde entre ces deux factions et la tension a monté à un point tel que les deux groupes s'invectivent depuis quelque temps d'un côté à l'autre de la rue. La querelle porte sur l'ordonnance émise par les autorités religieuses en Inde visant à retirer les tables et les chaises à l'intérieur du temple. Toutefois, plusieurs sikh affirment qu'il s'agit d'une simple lutte de pouvoir entre deux groupes qui veulent prendre le contrôle des deux plus grands temples sikh dans la grande région de Vancouver.

quebeccity.net

Dès le 19 octobre, les touristes étrangers visiteront Québec avant même d'y mettre les pieds.

NET CREATION
les architectes du web

Partenaires de Target Marketing California

527 8WEB

Les habitudes des plaisanciers changent

On se soucie de plus en plus de la sécurité sur l'eau

MÉLANIE PAGEAU
Le Soleil

QUÉBEC — Les habitudes des plaisanciers commencent à changer en faveur de la sécurité nautique. Les effets se font déjà sentir: on ne déplore encore aucun décès relié aux embarcations dans la région de Québec depuis le début de l'année.

Une petite balade sur le Stern, bateau de la Garde côtière canadienne, a permis au SOLEIL de constater de visu la collaboration existant entre les garde-côtes et la population. Pas seulement sauveteurs, les marins font de la prévention en conseillant les gens.

Cette pratique, jumelée aux campagnes de sensibilisation menées par les compagnies privées comme Bombardier ainsi que les leçons tirées d'accident tel celui survenu au Bassin de Chambly l'an dernier, semblent avoir un impact.

Hubert Desgagnés, surveillant régional pour le centre de sauvetage maritime de Québec, était fier d'annoncer qu'aucune perte de vie n'avait encore été enregistrée sur son territoire. «Je n'ai jamais vu ça en 15 ans!»

L'inspecteur Pierre Harvey a remarqué un changement d'attitude chez les plaisanciers avec la multiplication des publicités pour la sécurité. «Les gens sont plus conscients de leur environnement», a-t-il indiqué.

Il a ainsi cité en exemple les adeptes de voile qui constituent une clientèle modèle. Il a avancé l'hypothèse que ces personnes suivent une for-



Le garde-côte Pierre Harvey incite les plaisanciers à la prudence.

mation les incitant à la prudence. À l'opposé, les bateaux à moteur occasionnent davantage de problèmes car il n'existe pratiquement aucune école pour apprendre à les conduire.

Cette lacune risque toutefois d'être comblée bientôt avec l'entrée en vigueur d'une nouvelle loi obligeant les pilotes d'embarcations à posséder une carte d'opérateur. Commencant par les motomarines l'an prochain, la réglementation s'appliquera à tous les bateaux à moteur d'ici 2008.

Selon M. Harvey, le changement de mentalité à la Garde côtière incite encore plus à la sécurité. Tournés vers la prévention, les patrouilleurs avertissent davantage les plaisanciers lorsque ces derniers dérogent aux normes.

Par exemple, les gardes-côtes font souvent des «visites de courtoisie» pour vérifier si les bateaux possèdent l'équipement nécessaire pour naviguer en sécurité. Généralement, les plaisanciers suivent les conseils des patrouilleurs.

Comme Denis Simard et Lucie Cloutier qui étaient fiers de montrer leur toute nouvelle bouée de sauvetage réglementaire à l'inspecteur Harvey. «Il nous avait fourni une liste de ce qu'il nous manquait», a expliqué M^{me} Cloutier. La dame a même sacrifié l'achat d'une robe pour acquiescer cette bouée. Propriétaire de *La Fiesta* depuis quatre ans, le couple essaie d'y apporter des améliorations d'une année à l'autre.

Cependant, selon le garde-côte Denis Beauce, d'autres navigateurs se fient de leurs recommandations, allant jusqu'à «montrer le majeur» quand un patrouilleur leur demande de porter leur gilet de sauvetage. Car la Garde Côtière n'a pas de pouvoirs de sanctions.

Les agents peuvent toutefois noter les lettres d'appel des bateaux visés. Après un trop grand nombre d'avertissements, ils réfèrent le dossier à la Sûreté du Québec qui peut émettre des amendes.

Les statistiques compilées pour la grande région laurentienne montrent une hausse du nombre d'incidents, passé à 559 alors que la moyenne des cinq dernières années se situait à 509. Le printemps hâtif et une belle météo pourraient expliquer ces chiffres à cause de la hausse du nombre de plaisanciers sur les plans d'eau du Québec.

Toutefois, M. Desgagnés a signalé que la gravité des incidents a diminué. De plus, moins de motos marines ont été impliquées dans les accidents à risque. Le surveillant régional croit que les campagnes de sensibilisation ont porté fruit.

LA VENTE COLOSSALE

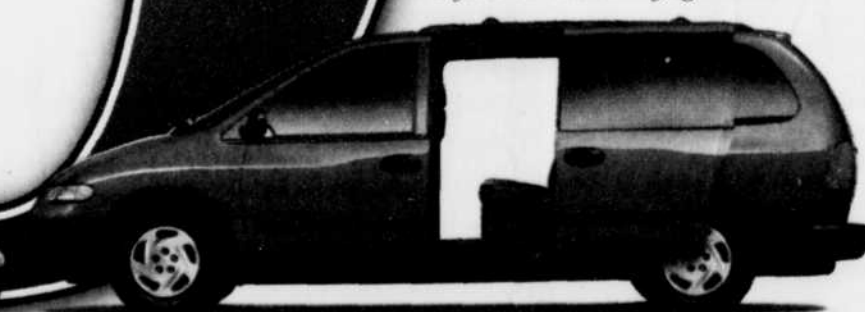
T A U X D E F I N A N C E M E N T

%
JUSQU'À
36
MOIS

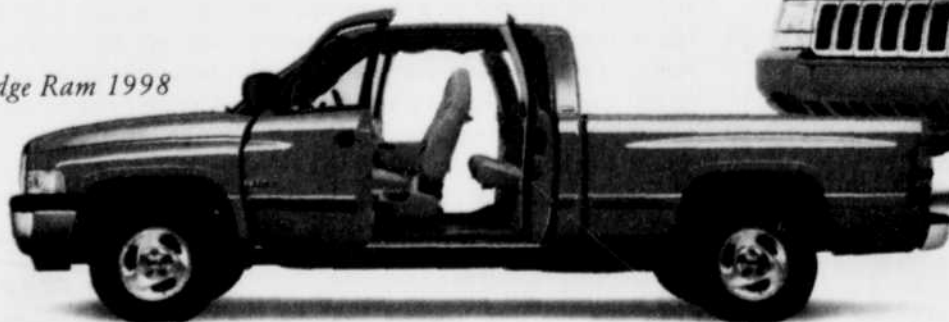
Chrysler Intrepid 1998



Dodge Grand Caravan/
Plymouth Grand Voyager 1998



Dodge Ram 1998



Jeep Grand Cherokee 1998



Voyez votre concessionnaire Chrysler pour connaître les autres offres que vous réserve la VENTE COLOSSALE.

Seulement chez votre concessionnaire Chrysler.



* Taux de financement de 0% jusqu'à 36 mois sur toutes les Chrysler Intrepid 1998, Jeep Grand Cherokee 1998, Dodge Grand Caravan, Plymouth Grand Voyager 1998 et Dodge Ram, exceptions faites des modèles Ram 1500 et Diesel et des modèles 21W et 22W 1998. Sous réserve de l'approbation de Crédit Chrysler Canada Ltée. Cette offre est exclusive et ne peut être jumelée à aucune autre offre à l'exception de l'offre aux diplômés. Visitez votre concessionnaire pour tous les détails et conditions. Offre d'une durée limitée chez les concessionnaires participants. Jusqu'à épuisement des stocks.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler inc.



Des indésirables dans le lac Ontario

Invasion de gobies

TORONTO (PC) — Un nouveau poisson s'est ajouté récemment à la liste des créatures marines indésirables qui ont envahi le lac Ontario — et éventuellement les autres Grands Lacs jusqu'au Saint-Laurent.

Il s'agit du gobie, avec lequel devront désormais composer les défenseurs de l'environnement et les amateurs de pêche à la ligne. La présence de gobies dans le lac Ontario a été confirmée lorsqu'un amateur de pêche à la ligne en a capturé un récemment près de Port Dalhousie.

«Le gobie est un locataire indésirable», explique Mark Holmes, porte-parole de la Fédération ontarienne de chasse et pêche. «Il va modifier l'écosystème de plusieurs façons, et pas pour le mieux.»

Le fait qu'il se nourrisse surtout de moules zébrées peut laisser croire que ce poisson mène le bon combat, mais il n'en est rien, affirment les défenseurs de l'environnement.

En mangeant les moules qui se nourrissent de BPC — cancérigène — trouvés dans les sédiments qui les entourent, le gobie devient lui-même contaminé et propage les polluants dans la chaîne alimentaire, explique John Casselman, principal chercheur scientifique pour le lac Ontario au ministère des Ressources naturelles.

La transmission des substances chimiques toxiques ne constitue qu'une partie des méfaits du gobie, qui oblige les autres espèces de poissons à se déplacer, créant de l'instabilité, dit M. Casselman.

Le gobie, qui peut atteindre 25 centimètres de longueur, est un poisson brun moucheté qui se fixe aux rochers par ses nageoires ventrales soudées. Il se nourrit d'œufs de poisson et des vairons de certaines espèces. Lors d'expériences menées en laboratoire, les gobies mangeaient aussi les œufs et le fretin de la truite des lacs, un poisson recherché par les pêcheurs sportifs du lac Ontario.

Dans le monde entier, 68% des populations de poissons ont été éliminées par les poissons exotiques, dont le gobie fait partie, précise M. Casselman.

Cette créature ne favorise pas non plus la pêche sportive, puisqu'elle est agressive et arrache souvent les appâts des hameçons, souligne Mark Holmes.

Le gobie est devenu un problème courant dans la rivière St. Clair, où il s'est implanté en 1990, explique Don Hector, biologiste du ministère des Ressources naturelles à Chatham. «C'est une véritable nuisance.»

Un pêcheur à la ligne de Chatham, Ed Réaume, a entrepris un combat singulier contre le gobie, qui a émigré d'Europe à bord de navires de haute-mer. Trois fois par semaine, il part avec sa canne à pêche et ses vers pour la rivière St. Clair. Les bons jours, il en attrape un toutes les quatre secondes. Il a tenu le compte de ses prises, et il en a capturé plus de 34 000 en trois ans.

M. Casselman croit cependant que les efforts de M. Réaume n'auront pas tellement d'impact. «Ils vont se multiplier, ça ne fait aucun doute, dit-il. Mais il faut faire preuve de vigilance pour les empêcher de se propager aux autres lacs.»



Le directeur de la SQ, Guy Coulombe sera le dernier témoin.

COMMISSION POITRAS

Encore deux semaines d'audiences

MONTRÉAL (PC) — La commission Poitras, qui enquête sur la Sûreté du Québec, reprend ses audiences publiques demain à 9h30 pour ses deux dernières semaines de travaux publics au palais de justice de Montréal.

Ensuite, les commissaires devront compiler et recouper tous les témoignages afin de rédiger leur rapport. Demain, ils entendront les représentations du Mouvement d'aide aux victimes de la crise d'Oka, représenté par Jean Jolicoeur, et celles des Citoyens opposés à la brutalité policière, représenté par Yves Manseau.

Mercredi, débutera l'audition d'un groupe de neuf témoins de la SQ qui, chacun leur tour, viendront éclairer les commissaires sur les différents champs d'expertise. Le capitaine Lionel Carbonneau sera entendu sur le sujet des délateurs et des informateurs. Puis le capitaine Mario Rancourt sera interrogé sur l'écoute électronique. Martine Fourcaudot parlera ensuite de méthodologie de recherche et d'utilisation des statistiques. Raymond Dallaire abordera la formation; Robert Pigeon et M^{re} Louis Dionne seront interrogés sur la gestion et l'encadrement des enquêtes criminelles et sur les affaires internes. L'inspecteur-chef Paul Quirion exposera ses vues également sur les affaires internes.

Enfin, à tout seigneur tout honneur, c'est au directeur général de la SQ, Guy Coulombe, que reviendra le privilège de clore les audiences de la Commission, le 14 août, alors qu'il sera entendu sur les réformes entreprises depuis le départ de Serge Barbeau.

Le rapport de la commission doit être remis au gouvernement du Québec d'ici le 31 décembre.

La suprématie mâle s'effrite

MONTRÉAL, (AFP) — La suprématie traditionnelle de l'homme dans la famille est remise en question dans la société contemporaine, selon deux recherches présentées au 14^e Congrès mondial de sociologie à Montréal, qui affirment le déclin de l'autorité paternelle et la fin de la domination masculine dans le couple.

Figure traditionnelle de l'autorité dans la famille patriarcale, le père a vu son pouvoir se limiter au fur et à mesure des grands bouleversements sociaux, constate Christine Castelain-Meunier du Centre national de la recherche scientifique en France (CNRS). Elle cite principalement l'affranchissement de la société par rapport au religieux, l'imposition de l'école obligatoire pour les enfants et l'émancipation de la femme.

«Le noyau autour duquel gravite aujourd'hui la famille est la mère», affirme-t-elle, soulignant que les droits acquis par les femmes sur le plan social les poussent à revendiquer la même chose dans le cadre familial.

Plus récemment, l'augmentation des divorces a fait éclater la paternité, qui doit aujourd'hui différencier père biologique et père social. «La paternité est devenue plus relationnelle qu'institutionnelle» résume-t-elle.

En ce qui concerne les relations intimes du couple, certains sociologues estiment que l'on arrive à la fin de la conception masculine de la sexualité, «basée sur la performance et la satisfaction». «Le Viagra est le dernier sursaut d'une culture patriarcale qui se meurt», estime Robert Francoeur.

Pour le biologiste américain, auteur de l'*Encyclopédie internationale de la sexualité*, les femmes veulent aujourd'hui moins de sexualité et plus de tendresse.

La nomination de Levine hérisse toujours

OTTAWA (PC) — Un récent sondage, mené pour le compte du *Ottawa Citizen*, indique que les habitants de la région de la capitale nationale craignent la détérioration de la qualité de leur système de santé et que certains d'entre eux sont encore hérissés par la nomination de David Levine à la tête de l'Hôpital d'Ottawa.

C'est la santé qui a dominé les résultats du sondage mené par la firme COMPAS, qui a aussi interrogé 250 résidents de la région d'Ottawa-Carleton

au sujet de questions d'intérêt local comme le développement foncier, l'enlèvement des ordures et les animaux de compagnie.

Des sondages menés à partir d'un tel échantillon comportent une marge d'erreur n'excédant pas 6,3%, 19 fois sur 20.

Chez les personnes interrogées, 93% se disaient inquiètes de l'état des hô-

pitaux d'Ottawa. Une majorité des personnes sondées, soit 55%, se disait très ou assez préoccupée par la nomination de M. Levine, ex-représentant du gouvernement du Parti québécois à New York, à la direction de l'Hôpital d'Ottawa.

Si l'idée de l'indépendance du Québec déplaît à plusieurs, la perspective d'un service bilingue dans les hôpi-

taux dans la région leur plaît. Une majorité de 87% s'est dite favorable à des hôpitaux bilingues.

Le sondage indique aussi que les résidents de la région d'Ottawa-Carleton, dans une proportion de trois sur cinq, doutent que les fermetures et fusions d'hôpitaux imposées par le gouvernement ontarien accroîtront l'efficacité des hôpitaux et l'accès aux soins, et croient qu'au contraire, cela causera des difficultés administratives.

Les citoyens de la région d'Ottawa-Carleton inquiets de l'état de leurs hôpitaux

VOUS POUVEZ
LE VOIR VENIR, MÊME
SI VOUS ÊTES EN LIGNE!

Le Vista[†] 350

13⁹⁰\$ / mois*



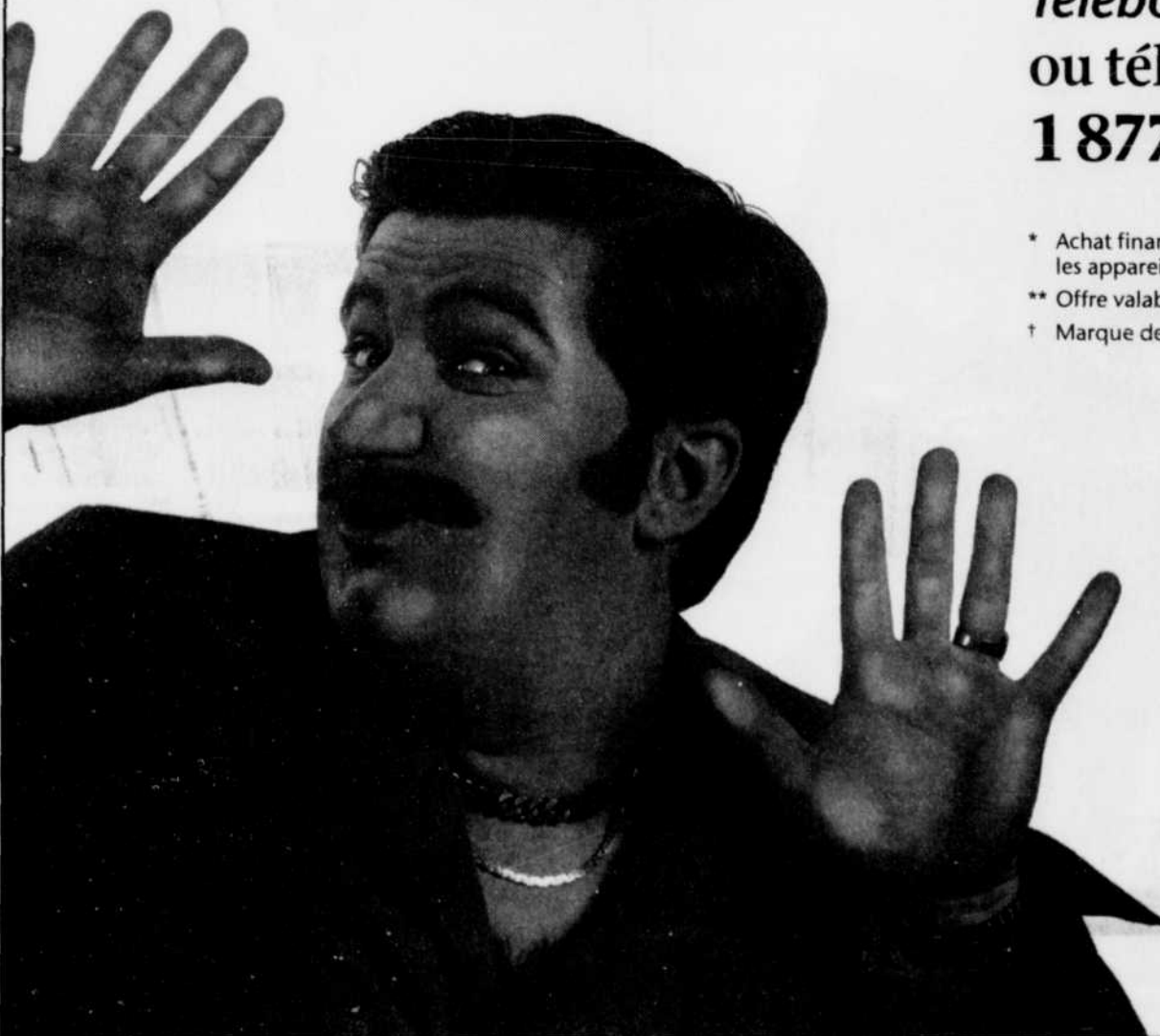
Son complément idéal:
l'**Affichage d'Appel en attente**
offre GRATUITEMENT
pendant 1 mois**

Rendez-vous
à votre magasin
Téléboutique[™] Bell
ou téléphonez au
1 877 AFFICHEUR.

* Achat financé sur 24 mois, applicable sur les appareils de couleur anthracite seulement.

** Offre valable jusqu'au 31 août 1998.

† Marque de commerce de Northern Telecom.



Communiquez comme personne

Bois-Francs
Thetford Mines
Dumoulin Électronique
Les Galeries Thetford

Bas-Saint-Laurent
Rivière-du-Loup
Le Messenger
Centre commercial de
Rivière-du-Loup
298, boul. Thériault

Charlevoix (La Malbaie)
Stéréo Plus
446, rue Saint-Étienne
La Malbaie

Québec
Les Galeries de la Capitale
Place Fleur de Lys
Place Laurier
Lévis
Les Galeries Chagnon

Un rendez-vous au « Titanic »

Les experts tenteront cette semaine de remonter une partie de la coque du navire

■ HALIFAX (PC) — Des scientifiques et des historiens retournent sur l'épave du *Titanic*, cette semaine, dans l'espoir de mieux comprendre ce qui est arrivé au navire en 1912 et après.

Une centaine d'experts doivent se réunir au large de la côte terre-neuvienne, sur le site du naufrage, pour remonter à la surface une partie de la coque du navire et pour étudier les micro-organismes qui sont littéralement en train de dévorer le *Titanic*, qui repose par 4000 mètres de profondeur.

« J'ai bonne confiance qu'ils vont remonter le gros morceau »

« J'ai bonne confiance qu'ils vont remonter le gros morceau », a déclaré David Livingstone, architecte naval en chef de la société Harland and Wolff Technical Services, alors qu'il s'embarquait sur un vaisseau de l'expédition à Boston. « La coordination est meilleure cette fois-ci que la dernière fois. »

En 1996, une tentative pour remonter le morceau en question — qui fait 6,5 par 4,0 mètres — s'est soldée par

un échec quand les scientifiques n'ont pu soulever la pièce remontée à fleur d'eau sur le navire. Selon M. Livingstone, la nouvelle expédition, qui se déroulera du 5 au 8 août, cherche à comprendre ce qui est arrivé au navire après qu'il eut coulé et le processus de destruction auquel il est soumis par les micro-organismes marins.

« Tous les ingénieurs réputés ou sérieux ont aujourd'hui une bonne idée de ce qui est arrivé au navire en surface. Mais nous en savons moins sur ce qui s'est passé quand le navire est disparu sous les flots. »

Certains croient que des cloisons du *Titanic* ont cédé sous la pression de l'eau parce qu'elles contenaient des poches d'air. En outre, l'acier utilisé à l'époque pour la construction du navire n'était pas de bonne qualité et aurait contribué, tout autant que l'erreur humaine, à la perte du navire.

Plusieurs questions demeurent un mystère, a indiqué pour sa part Roy Cullimore, avant son départ. M. Cullimore avait également participé à l'expédition de 1996.

« La coque a de toute évidence été percée — mais est-ce que ce sont les rivets qui ont cédé sous le choc ou est-ce que c'est la glace qui a fracassé le métal? se demande le microbiologiste de l'Université de Regina. Et cela soulève la question: le *Titanic* a-t-il heurté un iceberg ou un morceau de banquise? »

M. Cullimore est particulièrement intrigué par les glaçons de rouille qui recouvrent 50 % du navire. Ces glaçons sont formés par les rejets des bactéries qui sont en train de dévorer le navire au rythme de 200 livres par jour, estime-t-il.

Le scientifique a l'intention de descendre sur les lieux quatre plaques d'acier de différentes qualités pour voir lesquelles sont les plus appréciées des bactéries. Cette recherche permettra, selon lui, de mettre au point de meilleurs matériaux pour la construction des navires.

EN BREF

Deux morts sur les routes ce week-end

Au moins deux personnes ont perdu la vie sur les routes du Québec, au cours du week-end. Samedi, vers 15 h, sur le chemin des Hautes Gorges, à Saint-Aimé-des-Lacs, est décédé Jean Janelle, âgé de 45 ans, de Chambly. La victime conduisait un véhicule tout-terrain, quand il a perdu la maîtrise du véhicule avant de frapper un arbre. Puis, samedi, vers 16 h 15, sur le Rang 7 à Saint-François-Xavier, près de Rivière-du-Loup, est décédé Gino Boucher, âgé de 28 ans, de Saint-François Viger. La victime a perdu le contrôle de la voiture qu'elle conduisait. (PC)

Incendie mortel à Alma

Une cigarette oubliée dans un lit a coûté la vie à Bruno Simard, 53 ans, hier. L'incendie qui s'est propagé à la maison du 1285, rue Scott à Alma, où dormait pour une nuit M. Simard, a causé 50 000 \$ de dommages. Par ailleurs, Jean-Marc Martel, 48 ans, s'est noyé dans la lac Girard, près de Forestville sur la Côte-Nord, samedi après-midi. Le résident de Charlesbourg est tombé du ponton d'un bateau où il se trouvait avec 17 autres passagers. Personne n'a pu lui porter secours. Par ailleurs, la jeune auto-stoppeuse Sabrina Marceau, 16 ans, de Beauport, qui a été happée par une voiture samedi près de Rivière-du-Loup, repose toujours entre la vie et la mort à l'hôpital. L.-J.P.

REGINA

Baigneuses aux seins nus

Trois femmes se sont baignées les seins nus, samedi, dans une piscine publique de Regina, pour fêter leur droit récemment acquis de dénuder leurs seins en public. Je pense que nous avons sensibilisé les gens, et je pense que c'est une bonne chose, a commenté Heather Ireland, l'une des trois femmes, après son plongeon. Le juge de cour provinciale Eugene Lewchuk a statué, le 22 juillet dernier, que les femmes pouvaient dénuder leur poitrine en public. Le juge a rejeté les accusations d'indécence sur la voie publique qui pesaient contre Evangeline Godron et Kathleen Rice, après que celles-ci se furent promenées dans un parc de Regina, torse nu, l'été dernier. Evangeline Godron, Catrina Neudeck et Heather Ireland avaient organisé à l'avance leur baignade, qui a attiré énormément de représentants des médias et une foule de curieux, principalement masculins. Les baigneuses ont cependant suscité l'opposition d'un groupe religieux, qui a distribué des tracts à l'entrée de la piscine, dans lesquels on affirmait que cet événement fait reculer la cause des femmes. (PC)

Catholiques et communicateurs

Près de 400 délégués en provenance de 120 pays sont réunis à Montréal depuis samedi pour le congrès mondial de l'Organisation catholique internationale du cinéma et de l'audiovisuel (OCIC) et de l'Association catholique internationale pour la radio et la télévision (UNDA). Le thème de la rencontre réunissant des chrétiens spécialistes des communications est « Créativité dans la médiasphère ». On y traitera de l'impact des nouvelles technologies sur l'identité culturelle, la foi, la religion, l'éducation et les systèmes de valeurs. Hier, le cardinal Jean-Claude Turcotte a célébré la messe d'ouverture dans la chapelle Sacré-Cœur de la Basilique Notre-Dame. Les congressistes rencontraient par la suite le maire Pierre Bourque. Cet événement, qui se poursuit jusqu'au 9 août, a lieu tous les quatre ans. Montréal l'accueille pour la seconde fois. (PC)

PARTI QUÉBÉCOIS

Deux candidats en lice dans Laprairie

Le maire de Saint-Constant, Daniel Ashby, sera candidat à l'investiture du parti Québécois dans la circonscription de Laprairie, en vue des élections partielles qui devraient avoir lieu cet automne. Lors de l'investiture, M. Ashby affrontera Serge Geoffrion, ex-attaché politique de Monique Simard, seul autre candidat en lice pour le moment. Maire depuis 1993 à Saint-Constant, M. Ashby signale que sa décision a demandé réflexion, et que le choix a été difficile. Il croit cependant qu'en accédant à un palier supérieur du gouvernement, il pourra pousser plus loin le travail pour Saint-Constant et les 12 autres villes du comté. L'autoroute 30, les inondations et l'emploi chez les jeunes sont au nombre de ses principales préoccupations. Serge Geoffrion n'est pas un nouveau venu en politique, bien qu'il ait agi jusqu'ici plus en coulisse. Il est bien connu dans le comté puisqu'il a assumé les fonctions d'attaché politique de Denis Lazure de 1989 à 1996, et de Monique Simard de 1996 à 1998. L'élection partielle doit être tenue au plus tard le 1^{er} novembre dans Laprairie, en raison de la démission de Monique Simard, le 1^{er} mai dernier. (PC)

Un seul jour!
Vente Le mardi
4 août
pour les
15%
aînés de rabais*

sur des centaines d'articles à prix courant, de vente et de liquidation. Vêtements mode, linge de maison, articles de la Solderie des manufacturiers et autres.

Taxe comprise*

sur le prix courant des appareils de soins personnels, petits appareils électriques, aspirateurs, meubles et articles sur roulettes pour bébés.



Monique Bernier et Jean-Paul Rouleau
Danseurs de tango, Longueuil

*Exceptions à la vente 15 % de rabais pour les aînés: produits de beauté et fragrances; produits de soins corporels et de bain; chaussures DKNY, ck de Calvin Klein, Nine West, Enzo Angiolini, Easy Spirit, Via Spiga et Stuart Weitzman; sacs à main DKNY et Calvin Klein; bas DKNY; bijoux de succession; montres Swatch, Gucci, Yves Saint Laurent et Calvin Klein; montres de prestige et bijoux fins à prix de vente et en liquidation; bijoux Du Nouveau, Mémoire Paris, « Diamond Essence », bijoux « Royal Canadian Mint », marchandise Roots; mode designer pour femmes comprenant vêtements sport, mode denim et articles des classes 359, 118 et 654; mode designer pour hommes comprenant vêtements sport, denim, vêtements habillés, chemises, cravates, sous-vêtements et accessoires; vêtements et sous-vêtements Jockey et Calvin Klein; vêtements de nuit, tenues de détente et peignoirs Claudel; sous-vêtements Hugo Boss; vêtements et accessoires Tommy Hilfiger pour femmes et pour hommes; vêtements Tommy Hilfiger et Calvin Klein pour enfants; lunettes de soleil Sunglass Hut; stylos Mont Blanc; tous les articles de salle de bains, literie et articles ménagers à prix de vente; literie et articles de salle de bains de marque Tommy Hilfiger; poupées « Beauty » Eaton; articles Lalique, Lladro, Nao; collection « Classic » de Disney; porcelaine fine; vaisselle Denby pour occasions spéciales; marchandise Swarovski; étain Seagull; « Beanie Babies »; barbecues; chèques-cadeaux Eaton, concessions et services. *Obtenez un rabais correspondant à la taxe (TPS) payable. Exceptions à l'offre « Taxe comprise »: vidéocassettes et audiocassettes pré-enregistrées; disques compacts; pellicules; cartes de souhaits et produits Godiva. Ces offres ne peuvent être jumelées ni combinées à d'autres rabais correspondant à la taxe payable. Offres en vigueur pour les personnes âgées de 65 ans et plus.

CONVERSATION ANGLAISE

SESSIONS INTENSIVES D'ÉTÉ

COURS PRIVÉS
GROUPES DE 3 À 5 ÉLÈVES
Prochaine session: 10 août 1998



LPS® 681-6375

1100, Galibois, bureau 210, Vanier
(Stationnement gratuit)

EN BREF

Contrôles plus souples
aux frontières américaines

Le Sénat américain a adopté un projet de loi visant à maintenir, pour une année au moins, des contrôles assouplis au passage de la frontière canadienne. Ce projet « maintient le statu quo pour nos amis voisins du Nord », a affirmé le sénateur du Vermont, Patrick Leahy. Le projet, adopté tard dans la nuit de jeudi par le Sénat et qui doit encore être soumis à la Chambre, « assure qu'aucun nouveau contrôle n'est imposé aux Canadiens qui ont l'intention de faire des achats ou de voyager aux États-Unis », selon le sénateur. M. Leahy, un des initiateurs du projet, s'était inquiété du fait qu'une législation sur les contrôles frontaliers, adoptée en 1996, aurait pu, dès l'automne, ralentir la circulation à la frontière canadienne où les touristes auraient eu à remplir des déclarations de passage. Le projet de loi prévoit d'étudier pendant un an les conséquences et les coûts de l'application de la législation de 1996. (AFP)

Privilèges de sénateurs

Les sénateurs ne pourront plus jouir du stationnement gratuit qu'on leur offrait à l'Aéroport international Pearson de Toronto. Malgré les protestations de certains sénateurs, les autorités de l'aéroport n'ont pas l'intention de revenir sur leur décision de retirer ce privilège, qu'elles accordaient aux 24 représentants de l'Ontario à la chambre haute. Les autorités aéroportuaires ayant convenu de faire la distinction entre les « élus » et les « non élus », seuls les députés de la région de Toronto continueront de bénéficier de ce traitement de faveur. Les contribuables pourraient toutefois avoir à régler la note, les sénateurs pouvant demander un reçu pour leurs frais de stationnement afin d'obtenir un remboursement du Sénat. (PC)

Premier saut fatal



Une jeune Montréalaise de 18 ans, Nadia Kanji, a perdu la vie de façon tragique, en fin de semaine dernière, à l'occasion de son premier saut en parachute. La jeune femme a plongé vers la mort lorsque son parachute principal ne s'est ouvert qu'à une cinquantaine de mètres du sol. Des policiers examinent la scène de l'accident, dans un champ à Beiseker, en Alberta

Un jeune d'Aylmer
se noie en Ontario

Des plongeurs de la Police provinciale de l'Ontario ont retrouvé hier le corps d'un jeune baigneur d'Aylmer, au Québec, porté disparu vendredi. Philip Mondor, âgé de 18 ans, travaillait au camp scout Opemikon, en Ontario, a indiqué la police. Vendredi, il était allé se baigner avec sept camarades du camp au lac O'Brien, à 15 kilomètres à l'ouest de Perth. Après avoir plongé d'une roche haute de 10 mètres, il n'avait pas refait surface. (PC)

Des Canadiens s'inquiètent
des menaces d'un homme
risquant l'extradition

Un diplomate canadien s'est rendu sur l'île de Saint Kitts afin d'évaluer la portée des menaces d'un homme accusé de trafic de drogue ayant formulé le souhait de tuer des étudiants américains s'il était extradé aux États-Unis. D'Arcy Thorpe, un conseiller du Haut-Commissariat canadien à la Barbade, a passé la journée de samedi à parler aux étudiants canadiens des universités Ross et Berne, ainsi qu'à du personnel supérieur de la sécurité de l'ancienne colonie britannique. Les autorités américaines tentent de faire extraditer l'accusé, Charles Miller, et d'autres suspects depuis 1996 afin de les traduire en justice en sol américain. Sophie Legendre, porte-parole au ministère des Affaires étrangères à Ottawa, a dit que le gouvernement fédéral n'avait ordonné à personne de quitter l'île. M. Thorpe y sera pour encore quelques jours, question d'achever les consultations avec les autorités et les Canadiens en place. Mme Legendre a affirmé que 28 familles canadiennes, incluant les étudiants, habitent officiellement l'île, dont la population se chiffre à environ 40 000. (PC)

Filez libre!

BERLINE ACCORD 1998



AIR CLIMATISÉ • RÉGULATEUR DE VITESSE • ET BIEN PLUS...

278\$* c'est magique!
par mois, location 48 mois

0\$ COMPTANT

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

GARANTIE 5 ANS • 100 000 KM

ou **4,8%**** SUR FINANCEMENT D'ACHAT JUSQU'À 60 MOIS SUR
TOUTES LES BERLINES ACCORD 4 CYLINDRES 1998 NEUVES.

OFFRES D'UNE DURÉE LIMITÉE.



*Location-bail offerte exclusivement par Honda Canada Finance Inc. portant sur la berline Accord DX 1998 (modèle CF854W) neuve. La première mensualité et un dépôt de garantie de 325 \$ sont exigibles. Taxes, assurance et immatriculation en sus. Limite de 96 000 km, frais de 0,10 \$ le kilomètre excédentaire. **Programme de financement de H.C.F.I. à 4,8 % offert à l'achat de tout modèle berline Accord 4 cylindres 1998 neuf, pour des termes de 24, 36, 48 ou 60 mois. Un versement initial pourrait être exigé. Sujet à l'approbation du crédit. Offres d'une durée limitée. Photo à titre indicatif. Tous les détails chez votre concessionnaire Honda.

VOS CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

HONDA

CONÇUES ET CONSTRUITES
SANS CONCESSION.



LE MONDE

La BBC prévoit démolir le mythe «Diana»

LONDRES (AFP) — La BBC prévoit de diffuser, à l'occasion du premier anniversaire des funérailles de la princesse de Galles, un documentaire s'attaquant au «mythe» selon lequel la mort de Diana aurait figé la nation dans la douleur, rapporte le *Sunday Times*.

Le film, qui devrait être diffusé sur la BBC 2, le 6 septembre, montre l'indifférence du public, le cynisme, voire l'agressivité de la foule lors de la journée de deuil officiel en l'honneur de celle que la presse a baptisée la «Princesse du peuple».

L'annonce de la diffusion du documentaire a provoqué la désapprobation de Barbara Cartland, la grand-mère par alliance de Diana. «Elle a donné de l'amour aux gens et elle a reçu de l'amour en retour, affirmer autre chose est indigne», a-t-elle déclaré au journal.

De son côté, Colin Luke, l'auteur du documentaire estime qu'il est temps de rétablir la vérité. «Un grand nombre de

gens en ont sans doute assez des hagiographies larmoyantes sur Diana», a-t-il dit, ajoutant «la nation n'était pas unie dans la douleur».

Le film montre notamment des agressions verbales et physiques pour accéder à la meilleure place sur le trajet du cortège et les habitués d'un pub de Bristol (ouest) ignorent totalement la retransmission des funérailles avant de lancer des jurons en direction du téléviseur.

Selon M. Luke, le programme est un antidote à la couverture trompeuse du direct.

La télévision britannique dans son ensemble devrait marquer le premier anniversaire de la mort de la princesse, le 31 août prochain, de manière plus révérencieuse. La BBC1 a prévu un programme religieux spécial, tandis que l'ITV diffusera des interviews d'enfants expliquant les effets que la mort de la princesse a eus sur eux.



La «Princesse du peuple».

Six secondes d'ivresse



Courageux et un peu téméraire, le jeune Austin Wallingford, six ans, de Pueblo, au Colorado, a connu six secondes de pure ivresse, hier, alors qu'il a remporté le concours annuel de course à dos de mouton du rodéo local. Le jeune héros de la journée s'est mérité une magnifique boucle de ceinture qu'il portera sans doute longtemps en souvenir de cette joyeuse cavalcade.

CACHEMIRE

Danger: nucléaire 88 morts dans les combats

LAHORE (AFP) — Le premier ministre pakistanais Nawaz Sharif a accusé hier l'Inde de s'être comportée d'une manière «irresponsable» dans le Cachemire, soulignant que les duels d'artillerie entre les deux pays dans cette région disputée, ne sont pas dans l'intérêt des deux puissances nucléaires.

«L'Inde ne doit pas oublier qu'il y a désormais deux puissances nucléaires dans le sous-continent d'Asie du sud. Leur nouveau statut implique une attitude plus responsable», a déclaré le premier ministre pakistanais à son retour des Maldives, où il a passé deux jours.

Le dernier bilan des duels d'artillerie qui se sont poursuivis depuis quatre jours de part et d'autre de la Ligne de contrôle, séparant la partie indienne du Cachemire de celle contrôlée par le Pakistan, est d'au moins 88 morts, selon des sources officielles. Les deux pays s'attribuent mutuellement la responsabilité de ces affrontements. Accusant New Delhi d'avoir provoqué les échanges de tirs, M. Sharif a déclaré que des violations de la Ligne de contrôle (LoC), pouvaient aboutir à une détérioration de la situation dans la région.

Selon M. Sharif, «l'Inde devrait éviter une attitude irresponsable et cesser de violer l'espace aérien pakistanais». L'Inde a nié toute violation et accusé le Pakistan de s'attaquer à des «personnes innocentes».

EN BREF

CONGRÈS

Plan pour renverser Saddam

Un plan américain pour aider à renverser le régime du président Saddam Hussein prévoit essentiellement l'unification de l'opposition irakienne et le jugement des dirigeants de Bagdad pour crimes de guerre, a affirmé hier, le *Washington Post* citant un rapport présenté au Congrès. Le rapport de 27 pages précise, selon le journal, les priorités du budget de 5 millions \$ déjà alloués à cet effet par le Congrès et destinés à organiser les groupes d'opposition, à recruter de nouveaux opposants et à «traduire et archiver quelque six millions de documents irakiens qui pourraient être utilisés comme pièces à conviction permettant de juger les dirigeants de Bagdad pour crimes de guerre», (AFP)

AFFAIRE LEWINSKY

Préliminaires pour Clinton

Le président Bill Clinton doit entamer aujourd'hui à Washington les préparatifs de son témoignage dans l'affaire Lewinsky, après un dernier week-end de repos passé dans les Hamptons (New York) tandis que les esprits et les commentaires s'échauffent dans la capitale. M. Clinton va déterminer avec ses avocats ce qu'il dira le 17 août devant les avocats du procureur Kenneth Starr qui l'interrogeront au sujet de sa liaison présumée avec une ex-stagiaire à la Maison-Blanche, Monica Lewinsky. (AFP)

Castro en visite à la Grenade

Le président cubain Fidel Castro est arrivé hier à St. George's pour une visite de deux jours à la Grenade. Il a été accueilli par le premier ministre, Keith Michell. Fidel Castro a dévoilé une plaque en l'honneur de Cuba, qui avait participé à la construction du terminal. «Cela fait plaisir de voir la renaissance d'une amitié, ainsi qu'une coopération, entre nos peuples. Nous vous assurons que Cuba continuera à fournir sa modeste coopération en signe de solidarité au développement de la Grenade», a déclaré le dirigeant cubain. (AFP)

KOSOVO

Les Balkans risquent de flamber

Huit autres villages sous le feu serbe malgré l'appel au calme

ATHENES (AFP) — Les Balkans «vont bientôt s'enflammer» si l'Occident n'intervient pas au Kosovo contre le président yougoslave Slobodan Milosevic, a affirmé le chef du «gouvernement» kosovar en exil, Bujar Bukoshi, dans une interview à l'hebdomadaire grec *Epsilon*.

«C'est exactement la même mauvaise histoire, les mêmes fautes, les mêmes artifices, la même attitude passive de l'Occident», ajoute M. Bukoshi.

«L'expérience de la Bosnie a montré que Milosevic a reculé dès qu'il a été menacé d'opérations militaires» par l'OTAN, poursuit M. Bukoshi qui vit en exil en Allemagne depuis dix ans.

Il estime que «si la situation empire, alors le tour de la Macédoine viendra à coup sûr, ça c'est passé avec la Bosnie; une situation se cuisine, bouillonne et l'heure de l'explosion ne va pas tarder».

Pour lui, «seule la libération du Kosovo peut assurer la stabilité des Balkans». La voie diplomatique, déclare-t-il, «est impossible car l'histoire, la tradition et Milosevic se posent en obstacle».

«Il n'est pas possible d'accepter à la table des négociations que nous sommes des citoyens serbes et que le Kosovo est le berceau de la Serbie, c'est ridicule», souligne M. Bukoshi.

«Avec l'existence de l'UCK (Armée de libération du Kosovo), nous montrons à Milosevic qu'il ne peut être vainqueur», selon lui. Pour M. Bukoshi «l'UCK constitue la nouvelle réalité» et «est une force qui va libérer le Kosovo, qui a l'amour et le soutien de toutes les couches sociales du Kosovo».

«Personne jusqu'à présent ne peut contrôler l'UCK mais il est sûr qu'il

doit y exister une collaboration entre l'UCK et le «président» kosovar Ibrahim Rugova», a ajouté M. Bukoshi, affirmant être «en contact avec eux pour trouver des moyens d'actions communes et des positions communes pour d'éventuelles négociations dans le futur».

LES COMBATS CONTINUENT

Une source serbe bien informée a confirmé hier que des combats avaient eu lieu dans la nuit de samedi à dimanche dans la région de Junik (ouest du Kosovo). Selon cette source, des Albanais ont ouvert le feu sur l'armée yougoslave, qui a riposté.

Auparavant, des sources au siège de la Ligue démocratique du Kosovo (LDK), principal parti albanais de la province, ont déclaré que les forces serbes avaient lancé hier avant l'aube une violente offensive contre des villages de la région de Junik.

Selon les sources albanaises, les forces serbes ont attaqué à partir de 3 h 00 locales huit villages entre la région de Reke e Kece et Junik, dont le village de Junik lui-même.

Les forces serbes ont encerclé Junik le 26 juillet. Selon des sources serbes, plusieurs centaines de séparatistes albanais armés ont été bloqués dans ce bastion de l'Armée de libération du Kosovo (UCK), et les forces de sécurité les appelaient ces derniers jours à se rendre.

Seule la libération du Kosovo assurera la paix

PALESTINIENS

Parler de paix, «une perte de temps»

GAZA, (AFP) — «Les rencontres entre Israël et les Palestiniens durant les deux semaines écoulées ont été une perte de temps», a indiqué le cabinet palestinien dans un communiqué à l'issue de sa réunion hebdomadaire tenue dans la nuit de samedi à hier, à Gaza.

«Les négociateurs israéliens n'ont pas présenté de nouvelles idées d'une quelconque valeur ni de cartes concernant leur redéploiement militaire (en Cisjordanie). Il est clair qu'ils ne disposaient pas de mandat pour discuter sérieusement et parvenir à un accord», a poursuivi le texte.

100 LIBÉRATIONS

Par ailleurs, on a appris que le premier ministre israélien Benjamin Netanyahu envisage de libérer 100 prisonniers politiques palestiniens pour favoriser un accord de paix avec le président palestinien Yasser Arafat.

Ce geste de bonne volonté a récemment été demandé par Mahmoud Abbas, numéro deux de l'OLP. Selon la même source, M. Netanyahu doit examiner s'il peut donner une suite favorable à cette demande lors d'une réunion du cabinet de sécurité à laquelle seront notamment conviés le ministre de la Défense Yitzhak Mordechai et le ministre de la Sécurité intérieure Avigdor Kahalani.

ÉTATS-UNIS

60% plus de prisonniers

La population carcérale adulte des États-Unis a progressé de plus de 60% depuis sept ans, soit une augmentation de 470 635 prisonniers, a indiqué hier le Bureau des statistiques judiciaires (BJS) du ministère américain de la Justice. Mais l'augmentation annuelle s'est quelque peu tassée en 1997, avec une hausse de 5,2% contre une progression annuelle moyenne de 7% depuis 1990, a précisé le BJS. (AFP)

AFGHANISTAN

La Croix-Rouge évacuée

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a envoyé un avion hier à destination de Mazar-i-Sharif (extrême nord de l'Afghanistan) pour évacuer les étrangers qui y travaillent dans l'action humanitaire, selon des sources du CICR. Cette annonce coïncide avec les avancées des milices islamistes des talibans, au pouvoir à Kaboul et qui contrôlent les deux tiers de l'Afghanistan, dans le nord du pays. Les talibans affirment avoir conquis la localité de Sheberghan, une base militaire située à une centaine de kilomètres à l'ouest de Mazar-i-Sharif, la seule grande ville encore aux mains de l'opposition armée à la milice fondamentaliste. (AFP)

TEL-AVIV

Hantise du viol

La municipalité de Tel-Aviv a lancé hier des cours d'auto-défense, à la suite d'une spectaculaire série de viols. Ces cours subventionnés par la municipalité se sont ouverts sous la supervision d'experts de la lutte au corps à corps. En trois séances et pour un prix modique les élèves apprennent les rudiments de comportement et les gestes qui peuvent leur permettre d'échapper aux assauts trop empressés. La police tente de capturer un dangereux violeur en série, dont le portrait-robot a été très largement diffusé. (AFP)

QUESTIONS D'ARGENT

SUR LES MARCHÉS

Valeurs moyennes en baisse

Pendant que les grands indices boursiers évoluent en dents de scie, la valeur moyenne des actions cotées dans différents marchés glisse, elle, sur une pente descendante.

À la Bourse de New York, note M. Marcel Côté, représentant de RBC Dominion valeurs mobilières, le titre moyen a chuté de 24 % par rapport au sommet des 52 dernières semaines. La valeur moyenne du marché Nasdaq s'est, elle, effondrée de 35 %.



Louis Tanguay
LTanguay@lesoleil.com

Par contre, si on ne considérait que les 30 plus grands titres industriels de la grande bourse new-yorkaise, M. René Bibaud, conseiller chez Nesbitt Burns, fait remarquer qu'on ne verrait qu'une baisse de 4,5 % par rapport au niveau le plus élevé des 12 derniers mois.

Par comparaison, à Toronto, les titres du TSE-300 sont en régression moyenne de 11 %, dit-il.

Plus inquiétant selon M. Côté, est le fait que, pour 407 des 500 compagnies composant le Standard & Poors 500, la hausse moyenne des bénéfices n'est que de 3 % pour le dernier trimestre tandis qu'elle avait été de 11 % pour la même période de 1997.

M. Claude Auger, conseiller chez Lévesque Beaubien Geoffrion à Québec, observe de son côté que les volumes de transactions sont presque nuls sur plusieurs petits titres.

MM. Bibaud et Auger précisent que l'absence de profits des compagnies américaines domine cette morosité en s'ajoutant à «l'effet Japon».

La nouvelle baisse du yen reflète, selon M. Auger le scepticisme des investisseurs quant aux chances du gouvernement japonais de stimuler son économie.

Aux États-Unis, dit-il, les profits ne sont pas au rendez-vous et plusieurs analystes révisent à la baisse leurs prévisions dans ce domaine.

À cela s'ajoutent, dit M. Bibaud, les problèmes de la Présidence et la surprise créée la semaine dernière par les statistiques plus fortes que prévu concernant les coûts de main-d'œuvre, un facteur auquel le patron de la réserve fédérale, Alan Greenspan, attache beaucoup d'importance et qui pourrait l'amener à hausser d'ici quelques mois les taux d'intérêt de court terme.

Pendant ce temps, au Canada, pour un deuxième mois consécutif, l'évolution du PIB a été négative, ce qui risque de conforter la Banque centrale dans son choix de ne pas hausser les taux directeurs de peur de provoquer une récession.

Les craintes de hausse des taux d'intérêt ont fait reculer les titres des banques et ceux des utilités publiques comme les pipelines, note aussi M. Bibaud.

Les investisseurs qui ne détiennent pas déjà d'actions des banques peuvent commencer à regarder vers ce secteur, dit M. Côté. Même chose du côté des compagnies pétrolières, à cause du faible prix du brut.

Dans ce domaine, M. Auger note que Petro Canada aurait rapporté plus que l'an passé, n'eût été d'une charge exceptionnelle qui a abouti à un résultat trimestriel en baisse.

D'ailleurs, dit-il, toutes les ressources sont négligées par les investisseurs.

Inco, qui se trouve dans le bas de sa valeur des 52 dernières semaines, a cessé ses travaux sur Voisey Bay, dans une mésestime avec le gouvernement terre-neuvien, note M. Côté.

Il ajoute que l'indice des pétroles et gaz a été le plus durement maltraité à Toronto au cours de la semaine der-

Voir VALEURS en A 14

109 M \$ en 4 ans pour la forêt québécoise

RÉJEAN LACOMBE
Le Soleil

■ QUÉBEC — En quatre ans, les gouvernements du Québec et d'Ottawa ont investi conjointement dans la forêt québécoise un montant de 108,9 millions \$.

On est loin toutefois du budget prévu en 1992 lors de la signature de l'entente auxiliaire Québec-Canada portant sur le développement forestier. Originellement, les deux gouvernements devaient investir un budget de 136 millions \$.

Entre 1992 et 1996, autant Québec qu'Ottawa ont décidé de sabrer dans leurs dépenses. L'entente d'une durée de quatre ans a écopé durement. Québec et Ottawa ont retranché, à part égale, 25,3 millions \$ du budget initial.

En outre, au cours de cette période, les administrateurs de l'entente auxiliaire ont dépensé 108,9 millions \$ du budget révisé qui atteignait 110,7 millions \$, laissant ainsi des «fonds dit périmés» de plus de 1,8 million \$.

Ce surplus a donc permis aux administrateurs de consacrer une somme d'un peu plus de 1 million \$ au financement d'un programme international de communication sur la foresterie. S'y est greffé un autre montant de 86 600 \$ qui a été consacré au programme de lutte contre le dépérissement des érablières

survenu en 1992-1993. C'est le reboisement de la forêt privée québécoise qui a profité le plus de ce programme. Les investissements ont atteint plus de 35 033 hectares du territoire forestier. En quatre ans, 58 millions \$ ont été consacrés à ce secteur. On a pu ainsi reboiser 121 057 hectares de forêt un peu partout à travers le Québec.

C'est toutefois la région de Québec qui a profité le plus de ce programme. Les investissements ont atteint plus de 17 millions \$ et ont permis de reboiser 35 033 hectares du territoire forestier. La région du Bas-Saint-Laurent a reçu pour sa part 12,1 millions \$. Ce budget a permis le reboisement de 24 048 hectares de forêt.

Par ailleurs, le volet éducation des peuplements a drainé 43 millions \$ du budget de l'entente. Ce programme touchait principalement les traitements sylvicoles tels que l'éclaircie précommerciale, la coupe de succession, la coupe de jardinage, l'éclaircie commerciale et les coupes de régénération.

Voir FORÊT en A 14

La production reprend dans les usines de GM au Canada

Bernard Landry rencontrera la direction pour parler de l'avenir des installations de Boisbriand

■ TORONTO (Reuter, PC) — La production aux neuf usines canadiennes de General Motors reprenait hier soir et ce matin après une paralysie de sept semaines et demie provoquée par une grève dans deux usines du Michigan.

À Boisbriand, au nord de Montréal, la production de Chevrolet Camaro et de Pontiac Firebird, interrompue le 23 juin, devait reprendre ce matin mais avec une capacité réduite de 20 %. La vente de ces voitures sport à traction arrière a chuté de 45 % depuis 1994.

Lorsqu'on a demandé, hier, à la pdg de GMC Canada, Maureen Kempston Darks, si le fabricant automobile comptait éventuellement fermer cette usine de Boisbriand, elle a répondu: «Nous mettons pour l'instant l'accent sur la fabrication de Camaro et de Firebird. Nous reprenons la production cette semaine».

Les membres du conseil de GM Corp. se réunissent aujourd'hui et l'avenir de l'usine de Boisbriand pourrait y être discutée, selon des analystes.

Hier, le vice-premier ministre du Québec, Bernard Landry, a indiqué qu'il rencontrerait la direction de GM Canada le mois prochain pour parler de l'avenir de l'usine québécoise et notamment de la possibilité d'y construire un modèle de camionnette.

Les syndicats fondent beaucoup d'espoir sur le fait que l'usine est en mesure de construire des véhicules à propulsion, telles les camionnettes, un produit que veut relancer GM au cours des prochains mois.

«C'est au moment où ils ont rappelé 425 employés en vue de repartir la ligne de production que les responsables du management local nous ont parlé de

l'avenir de l'usine. On n'avait jamais entendu ça», indique Luc Desnoyers, directeur québécois des Travailliers canadiens de l'automobile (TCA).

Véhicules à vocation familiale, les camionnettes ont la cote chez les consommateurs. «Si GM nous donnait comme mandat de construire un modèle de camionnette, on pourrait peut-être retrouver trois équipes de travail au lieu d'une seule comme actuellement. Ça voudrait dire autour de 4500 travailleurs au lieu de 1200», précise Luc Desnoyers.

Au printemps, il y avait encore 1550 employés chez GM à Boisbriand. Mais la décision de la compagnie de réduire de 57 à 45 le nombre de voitures assemblées par jour, à compter d'aujourd'hui signifie la mise à pied de 300 employés d'ici décembre.

BIEN DES PROJETS

L'arrêt de production aux usines canadiennes de GM ne devrait pas retarder le lancement cet automne d'une nouvelle gamme de «supercamionnettes», a indiqué M^{me} Kempston Darks. La supercamionnette est le produit le plus populaire de GM Canada ces temps-ci. On prévoit lancer cet automne deux nouveaux modèles, la Chevrolet Silverados et la GMC Sierras, fabriquées à Oshawa, en Ontario. La production, interrompue le 21

Voir GM en A 14

L'AUTOMOBILE

NISSAN FRONTIER KING CAB SE 1998

Mi-auto, mi-camion

■ QUÉBEC — Il y a belle lurette que Nissan s'était occupé sérieusement de son camion léger. C'est maintenant chose faite et comme premier changement, on remarque un nouveau nom: Frontier. De plus, il est plus long et plus large tandis que les cabines, ordinaire ou allongée, sont plus spacieuses. Au début de l'année-modèle, il pourra être animé par un V6 de 3,3 litres alors que présentement, seul le quatre cylindres est disponible.

Facile d'accès, la cabine allongée s'avère généreuse en ce qui concerne le dégagement pour la tête et les jambes pour les occupants avant. À l'arrière, les deux petits strapontins ne devraient servir que pour des personnes de petite taille et pour de courts trajets seulement. En fait ces sièges ne sont là que pour dépanner et comme ils peuvent être rabattus contre les parois on peut utiliser à bon escient l'espace disponible alors derrière les sièges avant.



Raynald Côté
Collaboration spéciale
CAA-QUÉBEC

Les baquets procurent un très bon confort, même sur de longs trajets. Bien calé dans le sien, le conducteur bénéficie d'une très bonne position de conduite et d'une excellente visibilité dans toutes les directions. Malheureusement, le dossier des sièges ne retrouve pas sa position initiale après qu'on l'ait incliné vers

l'avant pour placer un objet à l'arrière.

Même si elle ne peut recevoir un contre-plaqué de 4X8 en longueur avec la porte fermée, la boîte du Frontier peut l'accueillir en largeur. De plus, elle possède quatre crochets et six séparateurs de chaque côté, permettant de diviser la boîte verticalement ou horizontalement.

COMMODITÉS ET SÉCURITÉ

L'habitacle protège très bien les occupants des agressions sonores, sauf en forte accélération, ce qui surprend agréablement dans ce type de véhicule. De même, la qualité de l'assemblage et de la finition peut faire l'envie de certaines voitures.

Pour les occupants, Nissan a prévu de bons espaces de rangement ainsi que quatre porte-gobelets qui sont



Une cabine allongée et facile d'accès pour le camion léger Nissan Frontier.

malheureusement tous de la même dimension et curieusement, on ne retrouve pas de crochet dans la cabine pour y suspendre du linge. Par ailleurs, la radio est placée sous les commandes du système de chauffage alors que cela devrait être l'inverse puisqu'on utilise plus souvent les commandes de la radio que celles du chauffage. De plus, lorsque le levier de vitesses au volant est en position Drive, on n'a pas un accès direct à certaines commandes du système de chauffage.

Au chapitre de la sécurité, on peut compter sur deux coussins gonflables des phares assez puissants, une excellente visibilité, de grands miroirs extérieurs, des appuis-tête verrouillables et l'ABS aux roues arrière pour les versions 4X2 et aux quatre roues pour les 4X4. Il faut déplorer aussi l'absence de position MIST pour les essuie-glaces.

AUTRE TEXTE

□ Puissance modeste Page A 15

PARLONS FRIC

Fonds communs de placement : revenu versus rendement

Bonjour à toutes et tous ! Nous vous revenons aujourd'hui en pleine forme... et nous espérons que c'est réciproque ! Pour débiter cette nouvelle saison, nous allons en fait compléter la réponse amorcée le 22 juin à madame Leclerc de Cap-Rouge (un petit incident technique en avait alors empêché la publication intégrale, comme plusieurs lecteurs s'en étaient d'ailleurs aperçus).

Le sujet est très important et mérite d'être complété, car la compréhension de la différence entre le revenu et le rendement d'un fonds commun de placement représente une clé de voûte fondamentale pour en permettre l'utilisation éclairée et confortable. En réalité, leur revenu ne constitue qu'une des deux composantes de leur rendement, l'autre étant le résultat de leur disposition/leur fluctuation de capital. Saisir ce phénomène permet aussi d'avoir des attentes réalistes face au rendement de vos investissements dans les fonds et face au comportement de celui-ci dans le temps.

RENDEMENT PAR CATÉGORIE

Nous expliquions alors que la composition du rendement d'un fonds commun de placement diffère généralement beaucoup de celle d'un CPG

conventionnel. Outre les fonds monétaires représentant en quelque sorte une catégorie à part, nous classifions les autres catégories en trois autres groupes : d'abord, les fonds de titres à revenus fixes à court terme, dont le rendement provient surtout de revenus périodiques (supérieurs aux fonds monétaires) et dont les fluctuations de capital suivent la règle dite de la relation inverse par rapport à celles des taux d'intérêts.

Un autre groupe comprend les catégories de fonds se composant en partie ou en totalité de titres à revenus fixes à plus long terme et/ou d'actions, et ce, autant du Canada que de l'étranger. À la limite, dans les cas de fonds dits « de croissance », le rendement ne peut comporter que peu ou pas de revenus périodiques, et provenir presque totalement des fluctuations de la valeur de leur unité (de leur capital).

Dans ce dernier groupe de catégories, le comportement des Bourses concernées peut générer des fluctuations de capital dans le cas des fonds d'actions et celui des devises faire de même avec les fonds internationaux. Enfin, un quatrième groupe de fonds que l'on pourrait nommer fonds mixtes ou équilibrés peuvent réagir simultanément à tous ces facteurs en proportion de la composition de leur portefeuille.



Pierre Juneau

Collaboration spéciale, avec la coopération de Jean Courchesne

STATISTIQUES RÉGULIÈRES ESSENTIELLES

Pour vous aider à évaluer les fonds, plusieurs périodiques financiers publient des tableaux statistiques en date de la fin de chaque mois, qui fournissent entre autres les rendements sur plusieurs périodes (généralement de un mois à 10 ans). Il vous faut bien comprendre que ces rendements incluent non seulement les revenus périodiques versés sur les fonds, mais également le résultat de la disposition théorique des fonds à la date du tableau que vous consultez (fluctuation de capital).

Par exemple, si le tableau mensuel en date du 30 juin 1998 indiquait un rendement de un an de 10,5% pour un

fonds donné, cela en suppose l'achat le 30 juin 1997 et la vente le 30 juin 1998; ce rendement inclut, en fonction de ces deux hypothèses, les revenus périodiques réellement versés par le fonds durant cette période au détenteur de part, (par exemple, 6%), ainsi que le résultat de sa disposition théorique à la date du tableau (par exemple 4,5%). Notons ici que si un comportement défavorable des marchés concernés avait occasionné une disposition théorique négative (par exemple de 2%), le rendement affiché aurait alors été de 4% (6% - 2%), au lieu de 10,5%. Vous remarquerez que ces tableaux fournissent les statistiques des fonds en les regroupant par catégories (actions canadiennes, obligations canadiennes, fonds d'actions internationales, etc.) et présentent notamment le rendement moyen des fonds de la catégorie pour chaque période couverte.

Comme vous pourrez le constater, une bonne compréhension de la différence entre revenu et rendement, et l'utilisation de ce concept au moyen de toutes ces statistiques régulières vous permettront de bien tirer votre épingle du jeu dans le monde fascinant et lucratif des fonds communs de placement, particulièrement dans des périodes de fluctuations des marchés financiers telles que nous les connaissons depuis plusieurs mois. Vous

pourrez en outre bien évaluer les équipes de gestionnaires qui y oeuvrent, et ainsi mieux choisir vos fonds.

Comme les lois exigent la divulgation de ces statistiques, l'utilisation des fonds communs de placement par rapport à la constitution d'un portefeuille personnel de valeurs mobilières peut vous permettre notamment de dégager plus aisément un critère d'évaluation globale très important de votre portefeuille: son rendement. N'oubliez pas: la clé en ce domaine réside toujours selon nous en une bonne diversification faite en fonction de votre horizon de placement et de votre degré de tolérance au risque. Et enfin: portez attention à la dimension fiscale dans la sélection des fonds devant composer votre portefeuille non enregistré...

Nous reviendrons sûrement sur ces sujets dans les prochaines chroniques.

POUR NOUS REJOINDRE

NDLR — Cette chronique est ouverte aux questions de lecteurs. Deux comptables, Jean Courchesne, c.g.a., et Pierre Juneau, c.a., représentants en épargne collective au Groupe financier Concord, répondent à celles qui sont adressées à: Parlons Fric, Journal LE SOLEIL, 925, chemin Saint-Louis, Québec, G1K 7J6. Fax: (418) 686-3429

VALEURS
Commerce de
détail plus gâté

Suite de la A 13

nière. Le seul secteur qui a connu une semaine positive, bien que faiblement, dit-il, a été celui du commerce de détail grâce notamment à Provigo, Loewen Group et Extensicare.

MM. Côté et Bibaud notent les succès de Telesystème International au Brésil et M. Auger fait remarquer les forts volumes de transactions sur le titre de Laboratoires Aeterna pendant que celui de Biochem était l'objet de prises de profits après l'annonce de bénéfices dépassant légèrement les attentes des analystes.

STCUQ

APPEL D'OFFRES

La STCUQ demande des offres pour

L'EXPLOITATION DE LA CAFÉTÉRIA
À SON SIÈGE SOCIAL

Les documents de soumission sont disponibles à la Division de l'approvisionnement, au 720 rue des Rocailles, Québec G2J 1A5 - (tél.: 627-2351 poste 211).

Toute soumission doit être présentée sur les bordereaux fournis par la Société, transmise sous enveloppe cachetée et être accompagnée d'un chèque visé ou d'un cautionnement de soumission au montant de mille dollars (1000\$).

Pour être valablement reçues, les soumissions doivent se trouver à la Division de l'approvisionnement, le 19 août 1998, au plus tard à 14h30 (heure d'ouverture des soumissions).

Une séance d'information aura lieu le 10 août 1998 à 10h au siège social de la Société, salle A-121.

La STCUQ ne s'engage à accepter ni la plus favorable ni aucune des soumissions et n'encourt aucune obligation de quelque sorte envers le ou les soumissionnaires.

Paul Arturi
Chef de l'approvisionnement
Québec, le 3 août 1998

Irving Ltée présente
une demande
d'accréditation
environnementale

HALIFAX (PC) — Le géant de l'industrie forestière J.D. Irving a présenté une demande d'accréditation internationale afin d'être considéré comme une entreprise qui respecte l'environnement, ce qui lui permettrait d'avoir accès au lucratif « marché vert » européen.

Un groupe de défense de l'environnement, le Club Sierra du Canada, a critiqué cette initiative ce week-end, reprochant à Irving d'être motivé par l'appât du gain plutôt que par une préoccupation pour l'environnement.

La directrice générale de l'organisme, Elizabeth May, affirme que l'entreprise est coupable d'avoir pratiqué la coupe à blanc et refuse de tenir compte des revendications des moines de Nova Nada, dans le comté de Yarmouth. À moins que la situation ne change, elle croit qu'Irving a peu de chances d'obtenir son accréditation.

«S'ils établissaient une zone faunique autour du monastère, ils seraient en bien meilleure position pour l'obtenir», dit-elle.

Les moines de Nova Nada, des religieux catholiques membres de l'ordre des Carmélites, se plaignent du bruit résultant des activités forestières d'Irving à proximité de leur monastère situé près de Kemptville, en Nouvelle-Écosse. Ils demandent l'aménagement d'une zone tampon de 3,2 kilomètres, alléguant que le bruit de la coupe du bois perturbe la paix qui doit entourer leurs activités.

Une accréditation de l'International Forest Stewardship Council (FSC) permet d'identifier les produits forestiers respectant l'environnement. En Grande-Bretagne, où de nombreux consommateurs exigent des produits écologiques, les entreprises qui obtiennent leur accréditation font des affaires d'or.

Un groupe d'entreprises du Royaume-Uni, le 1995 Plus Buyers Group, compte pour au moins 20% de tous les produits forestiers vendus annuellement en Grande-Bretagne, et il s'est engagé à n'acheter que des produits certifiés FSC d'ici la fin de 1999.

GM
Avenir plus rose pour
Boisbriand

Suite de la A 13

juillet, y a d'ailleurs repris dès hier soir.

Le travail reprenait aussi à Oshawa ce matin dans les deux usines de montage de voitures (Lumina, Monte Carlo, Century et Regal), dans celle d'emboutissage et dans une autre de châssis. Aux usines de composants et de moteurs de St. Catharines, la production reprendra graduellement cette semaine. À l'usine de boîtes de vitesse de Windsor, en Ontario, les activités avaient déjà commencé à reprendre jeudi dernier. Près de 15 000 travailleurs canadiens avaient été mis en chômage technique.

Véhicules à vocation familiale, les camionnettes ont la cote chez les consommateurs. «Si GM nous donnait comme mandat de construire un modèle de camionnette, on pourrait peut-être retrouver trois équipes de travail au lieu d'une seule comme actuellement. Ça voudrait dire autour de 4500 travailleurs au lieu de 1200», précise Luc Desnoyers.

Le vice-premier ministre du Québec, Bernard Landry, soutient quant à lui que le géant américain de l'automobile étudie des solutions à long terme pour

assurer l'avenir de son usine québécoise.

Il rencontrera à ce sujet la présidente de GM Canada, Kempton Darks, dans un mois.

«J'ai parlé à M^{me} Darks vendredi. Elle m'a redit que la production des Camaro et des Firebird se poursuivait et que ses équipes de spécialistes cherchaient des solutions à long terme pour l'usine. Nous avons aussi nos équipes qui font des recherches et nous avons convenu de nous rencontrer dans un mois», a-t-il affirmé hier.

Aucune date n'a été fixée pour cette rencontre mais elle revêt un caractère important pour Bernard Landry. «Avec tout ce qui s'est dit sur l'avenir de Boisbriand depuis le conflit de travail à Flint, il est important de faire le point, dit-il. Le contexte n'est pas le même qu'avec l'usine Kenworth où l'on nous annonçait que l'usine était fermée et qu'elle le resterait. Chez GM, on nous dit plutôt que l'usine reste ouverte et le restera.»

Le vice-premier ministre reconnaît que l'hypothèse d'assembler des véhicules à propulsion est intéressante. «Mais ce qu'on veut avant tout, c'est une solution à long terme solide», dit-il.

18 ans et



«Donnez du sang.»

Info-Collecte

(418) 650-7230 1 800 761-6610

Hydro Québec

APPELS D'OFFRES
ET SOUMISSIONS

Les entrepreneurs et les fournisseurs peuvent obtenir de l'information sur les appels d'offres ouverts et le résultat d'ouverture des plis d'Hydro-Québec en composant un des numéros de téléphone suivants:

Montréal et les environs : 840-4903
Extérieur : 1-800-324-1759

AVIS CONCERNANT
LA TERMINAISON TOTALE DU
RÉGIME DE RETRAITE DES VITRIERS
ET TRAVAILLEURS DU VERRE

Avis est donné à toute personne qui n'a pas reçu de relevé de droits suite à la terminaison totale du Régime de retraite des vitriers et travailleurs du verre qui paraitrait le comité paritaire de l'industrie du verre plat, et qui croit avoir des droits au titre de ce régime, ou en vertu de la Loi sur les régimes complémentaires de retraite, qu'elle peut les faire valoir dans les 30 jours de la présente publication, auprès du comité de retraite, à l'adresse suivante:

Comité de retraite du Régime de retraite des vitriers et travailleurs du verre
7811, Louis-H.-Lafontaine, bureau 201
Ville d'Anjou (Québec) H1K 4E4

ou auprès de la Régie des rentes du Québec à l'adresse suivante:

Régie des rentes du Québec
Direction des régimes de retraite
Case postale 5200
Québec (Québec) G1K 7S9

FORÊT
Le privé

Suite de la A 13

Ces travaux sylvicoles ont été réalisés sur une superficie de 51 267 hectares.

CÔTE-NORD

De plus, l'aménagement forestier de la Haute Côte-Nord a nécessité des investissements de 2,7 millions \$. On a donc réalisé sur un territoire de 8350 hectares des travaux d'inventaire sylvicole, de préparation de terrain, de plantation, de coupe précommerciale et de dégagement de résineux.

C'est évidemment l'aménagement de la forêt privée québécoise qui a hérité de la part du lion. En fait, 93,1% des dépenses totales de l'entente Québec-Ottawa, soit 101,4 millions \$ ont été affectées à ce secteur. Les producteurs forestiers regroupés ont touché 68,6 millions \$ tandis qu'une somme de 32,8 millions \$ a été consacrée à l'aide individuelle.

AVIS

AVIS EST DONNÉ de la clôture de l'inventaire des biens dans la succession de Cécile Houde, du 7150, boulevard Cloutier, Châteauguay (Québec) J1H 5V5, décédée le 24 juillet 1997. Cet inventaire peut être consulté par tout intéressé dans les trente (30) jours du présent avis à l'étude de Me Line Lavigne, notaire, sise au 588, chemin de la Canadienne, Québec (Québec) G1J 2B4. 1392005

À court
d'idées pour
une sortie
resto?

Cliquez à la bonne adresse
www.lesoleil.com
et prenez contact
avec des
spécialistes
sur mesure

MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE SAINTE-CROIX
ÉGOUT PLUVIAL ET VOIRIE -

RUE THIBODEAU

NOTRE DOSSIER: 19821-002

APPEL D'OFFRES

Avis est par les présentes donné que la municipalité du village de Sainte-Croix recevra des soumissions, aux conditions ci-dessous énumérées:

PROJET NO. 19821-002

Les travaux visés par le présent appel d'offres comprennent principalement:

1° La fourniture et l'installation d'une conduite d'égout pluvial (incluant puits et regards) sur la rue Thibodeau.

2° Réfection de la structure de chaussée et pose de bordure.

3° Ajustement et installation de divers équipements municipaux.

CONDITIONS D'UTILISATION DES DOCUMENTS DE SOUMISSION

Seuls sont admis à soumissionner, les entrepreneurs qui sont détenteurs d'un permis de la Régie des entrepreneurs de la Construction du Québec, ils peuvent, moyennant un dépôt de cinquante dollars (50\$) NON REMBOURSABLE (toutes taxes incluses) fait au nom de ROCHE LTÉE, Groupe-conseil se procurer les documents complets de soumission à l'endroit suivant:

ROCHE LTÉE, Groupe-conseil
3075, chemin des Quatre-Bourgeois
Sainte-Foy (Québec)
G1W 4Y4
Tél.: (418) 654-9600

À l'attention de monsieur Larry Tremblay, ing.

CONDITIONS DE SOUMISSION

Les soumissions devront être présentées tel que requis au devis et accompagnées des lettres d'intention demandées et d'une garantie de soumission au montant de 10% du coût des travaux.

Les soumissions seront remises dans une enveloppe scellée portant mention «MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE SAINTE-CROIX - ÉGOUT PLUVIAL ET VOIRIE - RUE THIBODEAU, PROJET NO. 19821-002».

Les soumissions seront adressées à l'attention de monsieur Bertrand Fréchette, secrétaire-trésorier de la municipalité du village de Sainte-Croix, et seront reçues jusqu'à 11 heures, le 27 août 1998, puis ouvertes en présence des intéressés à partir de 11 heures le même jour, à l'Hôtel de Ville situé à l'adresse suivante:

MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE SAINTE-CROIX
6310, rue Principale
Case postale 609
Sainte-Croix (Québec)
G0S 2H0

Téléphone: (418) 926-3494
Télécopieur: (418) 926-2570

Pour être considérée, toute soumission doit être conforme aux documents de soumission. La municipalité du village de Sainte-Croix ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues. La Municipalité se réserve également le droit de retrancher certaines parties du contrat.

DONNÉ À SAINTE-CROIX, LE 3 AOÛT 1998.
Bertrand Fréchette, secrétaire-trésorier

AVIS PUBLIC

Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement sanitaire de Saint-Côme-Linière

Avis est donné au public qu'il peut consulter le dossier afférent au projet susmentionné qui comprend, notamment, une étude d'impact sur l'environnement préparée en vertu de la section IV.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement [L.R.Q.c. Q-2].

Le projet consiste en l'agrandissement du lieu d'enfouissement sanitaire de Saint-Côme-Linière dans le but d'offrir les services d'enfouissement aux citoyens des 20 municipalités de la Régie intermunicipale du Comté de Beauce-Sud pour les 50 années à venir. L'agrandissement, d'une superficie de 29,6 hectares, sera construit sur les lots 31, 32, 35 et 36 du rang 2, section A du cadastre du Canton de Linière.

La consultation publique

Cette étude d'impact sur l'environnement a été présentée au ministre de l'Environnement et de la Faune du Québec, qui l'a rendue publique le 3 août 1998 et l'a mise à la disposition du public pour fins de consultation, pour une période de 45 jours, soit jusqu'au 17 septembre 1998 inclusivement. Ce dossier est disponible pour consultation par le public aux endroits suivants:

Saint-Côme-Linière

Hôtel de Ville de Saint-Côme-Linière
1375, 18e Rue
Saint-Côme-Linière (Québec)

Saint-Georges

Bibliothèque municipale de Saint-Georges
Centre culturel Marie-Fitzbach
250, 18e Rue (Québec)

Université du Québec à Montréal

Bibliothèque centrale
Pavillon Hubert-Aquin
Section des publications gouvernementales
1255, rue Saint-Denis, local A.M. 100
Montréal (Québec)

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Centre de documentation
625, Saint-Amable, 2e étage
Québec (Québec)

5199-A, rue Sherbrooke Est, bureau 3860
Montréal (Québec)

La séance d'information et la demande d'audiences publiques

Des personnes représentant le BAPE animeront une séance publique d'information avec la participation de personnes-ressources du ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec et de la Régie intermunicipale du Comté de Beauce-Sud. Les coordonnées sont les suivantes: le mercredi 19 août 1998, à compter de 19h30, à la salle Optimiste au 1517, 19e Rue (de l'Arène) à Saint-Côme-Linière.

Les citoyens et citoyennes présents à cette séance pourront s'informer sur toute question concernant le projet et la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement. Toute personne, groupe ou municipalité peut émettre des commentaires ou faire une demande d'audience publique relativement à ce projet.

Cet avis est publié par la Régie intermunicipale du Comté de Beauce-Sud, conformément au Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement (R.R.Q.c. Q-2 r.9) adopté en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement [L.R.Q.c. Q-2].

L'AUTOMOBILE

ESSAI ROUTIER

Puissance modeste

RAYNALD CÔTÉ

Collaboration spéciale/CAA-Québec

■ QUÉBEC — Même si la puissance a légèrement augmenté (9 chevaux) par rapport à l'an dernier, le quatre cylindres en aurait besoin de plusieurs autres, surtout pour les dépassements et/ou lorsque le véhicule est chargé. En conduite normale, il remplit bien ses fonctions et il fonctionne avec plus de douceur qu'auparavant.

La transmission automatique s'exécute quant à elle de façon presque imperceptible la plupart du temps. Cependant, comme ses rapports sont étagés pour procurer une consommation d'essence la plus basse possible et qu'elle soit un peu paresseuse, on se retrouve parfois avec des changements nombreux, tardifs et un peu brusques. De plus, la grille de sélection, placée à gauche sur le panneau d'instruments n'est pas facile à lire par temps ensoleillé, d'autant plus que toutes les positions ont la même couleur alors que le P, le R et le D pourraient avoir chacune la leur.

COMPORTEMENT ROUTIER

Comme avec plusieurs camions légers, la suspension du Frontier possède plusieurs personnalités. Ainsi, sur beau pavé, la douceur de roulement est sans reproche jusqu'à ce



Une finition et un assemblage bien pensés.

qu'arrivent des inégalités qui font alors tanguer le véhicule comme un bateau sur des vagues. Cependant, si les inégalités sont plus compactes, on a droit à quelques ruades, surtout du train arrière. Par contre, si la boîte est un peu chargée, le camion devient plus stable et plus agréable. En virage, le Frontier démontre de belles aptitudes et s'avère assez prévisible, tout dépend de la charge. À vide, il peut s'écarter de la trajectoire sans trop d'avertissement sur une chaussée inégale.

La servodirection est bien calibrée, précise, et assez rapide alors que le rayon de braquage est court. Quant aux freins, ils offrent un bon rendement en tout.

CONCLUSION

Comme beaucoup de produits Nissan, le Frontier se veut un véhicule à la fois discret et efficace. Son habitacle le rapproche d'une voiture tandis que ses capacités de travail le placent parmi les meilleurs de sa catégorie. Et ce côté mi-voiture mi-camion permet aux propriétaires de joindre l'utile à l'agréable puisqu'à l'instar des propriétaires de véhicules 4X4, l'aspect travail est plus souvent l'exception que la règle.

POUR

Confort des sièges
Visibilité
Finition et assemblage
Boîte bien conçue
Transmission automatique douce
Insonorisation

CONTRE

Puissance modeste
Transmission mal étagée
Pas de position MIST
Lever de vitesses gênant
Dossiers sans mémoire
Pas de crochet dans la cabine

LE COURRIER DE L'AUTO

Q: Pour conduire le plus sécuritairement possible, comment devrait-on tenir le volant? Il me semble qu'on entend bien des versions à ce sujet. Que me conseillez-vous?

R: «9h 15» et «10h 10»: voilà notre réponse! Ceci vous indique quelles positions devraient adopter vos mains sur le volant. Le «9h 15» s'avère particulièrement approprié sur l'autoroute alors qu'en ville, le «10h 10» fait l'affaire. Mais tout est question de confort et d'aisance en tenant compte de la forme du volant. On devrait toujours tenir le volant des deux mains, fermement, mais sans pression indue. Ainsi, vous êtes en mesure de bien maîtriser la direction de votre voiture. De plus, avec l'une ou l'autre de ces positions, vous permettez au coussin gonflable, si votre voiture en est équipée, de pouvoir se déployer sans projeter vos mains et/ou vos avant-bras vers votre visage.

Q: Pour une voiture usagée, est-ce vraiment nécessaire de s'assurer pour ses propres dommages?

R: Le principe de base de toute assurance, c'est que le consommateur paie un certain montant pour couvrir un risque déterminé. Pour évaluer la pertinence de s'assurer ainsi, vous devez donc juger de votre capacité financière d'assurer la perte totale de votre voiture. Règle générale, plus une voiture prend de l'âge, plus le consommateur est en mesure d'en assumer la perte. Si vous avez emprunté pour en faire l'acquisition, il se peut que la compagnie prêteuse vous demande de souscrire à une telle assurance.

Q: Lorsqu'à une intersection, les feux ne fonctionnent pas, que faut-il faire? Certains disent que les véhicules utilisant l'artère la plus importante ont la priorité. Qu'en est-il?

R: Vous devez immobiliser votre véhicule et céder le passage au véhicule qui a rejoint l'intersection avant vous, sauf si une signalisation appropriée remplace les feux. Cette situation arrive en particulier lors d'une panne de courant. Cependant, les feux peuvent être placés temporairement en «mode» clignotant. À ce moment, le feu rouge exige l'arrêt et le jaune, permet de traverser, mais avec prudence et en ralentissant.

Par ailleurs, il y a des personnes qui croient que lorsque les feux de circulation ne fonctionnent pas, ce sont les véhicules circulant sur l'artère la plus importante qui ont la priorité. Mais l'article 367 du Code de la sécurité routière indique clairement la marche à suivre: «Lorsqu'un feu de circulation installé à une intersection est défectueux ou inopérant, le conducteur d'un véhicule routier ou d'une bicyclette doit se comporter

comme si l'intersection était réglementée par des panneaux d'arrêt pour toutes les directions, sauf si une signalisation appropriée remplace le feu de circulation.» Cela signifie aussi que le premier véhicule arrivé à l'intersection est le premier à partir et cela à tour de rôle pour les quatre.

Q: Est-il vrai que même les passagers d'un véhicule ne peuvent pas consommer de boissons alcoolisées à l'intérieur de ce véhicule?

R: Oui c'est vrai, article 443 du Code de la sécurité routière et d'importantes amendes sont prévues pour les contrevenants. Le conducteur peut écopier d'une amende variant entre 300 et 600\$ et les passagers, quant à eux, peuvent en recevoir une variant entre 200 et 300\$. C'est une pratique qui, malheureusement, trouve encore des adeptes.

Q: Lors du dernier changement d'huile effectué sur mon véhicule, le mécanicien a remplacé un petit joint sur le bouchon de vidange. Ce n'est pas une question de prix, mais est-ce vraiment utile de procéder à cela?

R: De plus en plus de fabricants exigent que ce joint soit remplacé à chaque vidange. Cette pièce ne coûte que quelques cents et peut éviter bien des désagréments. Lorsque le joint n'est pas changé, il s'écroule et peut occasionner une perte d'huile à moteur.

Q: Quels sont les indices qui devraient nous alerter à un bris possible d'un cardan?

R: Il est très rare qu'un joint de cardan nous prévienne longtemps d'avance qu'il va céder. En fait, en général, il a même la mauvaise habitude de ne pas prévenir du tout ou presque. Ainsi, lorsqu'on entend un bruit en tournant et/ou en accélérant, il est généralement trop tard. Pour qu'un joint de cardan dure longtemps, il faut que son protecteur en forme d'accordeon soit en excellent état afin de conserver le lubrifiant nécessaire à la survie du joint. Il serait donc sage que lors de chaque changement d'huile au moins, le protecteur de chaque joint soit vérifié.

CONSEIL

Une bonne habitude à prendre

Certains conducteurs conduisent à deux pieds. Et pourtant, ceci est une pratique à proscrire. La pression que votre pied impose, même légère, peut provoquer une résistance au roulement. Cette habitude use vos freins et sollicite inutilement le moteur.

FICHE TECHNIQUE

NISSAN FRONTIER 1998

- **Moteur:** 4 cyl., 2.4 litres, 16 soupapes
- **Puissance:** 143 chevaux à 5 200 tr/mn
- **Couple:** 154 lb-pi à 4 000 tr/mn
- **Transmission:** manuelle 5 vitesses; automatique 4 vitesses
- **Suspension:** indépendante/essieu rigide
- **Freins:** disques/tambours
- **Longueur:** 468,1 cm; 498,1 cm (King Cab)
- **Largeur:** 168,9 cm; 182,6 cm (4X4)
- **Hauteur:** 158,8 à 167,9 cm
- **Empattement:** 264,9 cm; 294,9 cm (King Cab)
- **Poids:** 1 320 à 3 726 kg
- **Pneus:** P195/75R15; P215/65R15; P235/70R15
- **Capacité de remorquage:** 907 à 1 588 kg
- **Coussins gonflables:** standards
- **Consommation de carburant avec la transmission automatique**
 - Selon Transports Canada: ville: 12,1 L/100 km (24 mi/gal); route: 9,2 L/100 km (31 mi/gal)
 - Pendant l'essai: 12,5 L/100 km (23 mi/gal)
- **Capacité du réservoir:** 60 litres
- **Accélération**
 - 0-100 km/h: 12,9 secondes
 - 60-100 km/h: 7,8 secondes
- **Concurrents**
 - Chevrolet S-10, Ford Ranger, GMC Sonoma, Isuzu Hombre, Mazda série B, Toyota Tacoma
- **Coût de l'entretien** (le montant peut varier d'un concessionnaire à l'autre)

- Fréquence: 3 mois/5 000 km
- Total jusqu'à 100 000 km: 1 425 \$
- **Garanties**
 - Véhicule complet: 3 ans/80 000 km
 - Principales composantes: 5 ans/100 000 km
 - Rouille de surface: 3 ans/80 000 km
 - Perforation: 5 ans/km illimité
 - Antipollution: 3 ans/80 000 km sur tout, 8 ans/130 000 km sur le convertisseur catalytique, le module de commande électronique, le dispositif de diagnostic de bord.
- **Prix de pièces d'origine**
 - Pare-chocs arrière: 400 \$
 - Disque de freins avant: 86 \$
 - Plaquettes de freins: 80 \$
 - Silencieux: 245 \$
 - Aile avant: 200 \$
- **Coût moyen de la prime d'assurance, à Québec, avec valeur à neuf pour une femme ou un homme de 30 à 40 ans ayant un excellent dossier:** 598 \$ à 798 \$
- **Prix des différentes versions**
 - De base: 14 498 \$
 - XE: 15 998 \$
 - King Cab XE: 17 998 \$
 - King Cab SE: 21 098 \$
 - XE 4X4: 20 998 \$
 - King Cab XE 4X4: 22 998 \$
 - King Cab SE 4X4: 26 598 \$
- **Principales options:**
 - Transmission automatique: 1 000 \$
 - Groupe d'options: 1 100 \$ à 1 600 \$
 - **Prix du véhicule essai:** 22 098 \$
- **Frais de transport/préparation:** 895 \$
- **Nombre de concessionnaires:** Québec: 53; Canada: 146

EN BREF

VÉHICULES UTILITAIRES Volkswagen a de gros projets

Le constructeur automobile allemand Volkswagen (VW) veut faire passer à long terme sa part du marché mondial des véhicules utilitaires de 3 à 10%, a annoncé le président de cette branche de VW, Bernd Wiedemann. Selon M. Wiedemann, VW Véhicules utilitaires a l'intention de tripler sa production dans les prochaines années afin de se mettre au niveau des autres grands constructeurs automobiles. «VW est le seul des grands constructeurs

automobiles à être nettement sous-représenté dans le secteur des véhicules utilitaires», a-t-il souligné. Il a rappelé que VW était à la recherche d'un partenaire pour la construction de poids lourds, tout en refusant de citer un nom, alors que la presse allemande avance parmi les candidats possibles les Suédois Scania et Volvo, ainsi que l'Allemand MAN. VW Véhicules utilitaires a produit en 1997 environ 350 000 véhicules, dont 15 000 poids lourds dans son usine brésilienne de Resende, qui «fonctionne en sous-capacité», le tout dans neuf usines dans le monde employant 30 000 salariés, a précisé M. Wiedemann. (AFP)

Un airbag pour les pieds

Les ingénieurs de Siemens travaillent à la mise au point d'un airbag qui protégera les pieds des automobilistes en cas d'accident. Jusqu'à présent, les airbags qui équipent les voitures ne protègent que la tête et le torse des occupants des véhicules, et les blessures aux jambes et aux pieds occupent désormais une place plus importante dans les statistiques. Le nouvel airbag spécial pour les pieds sera installé dans le plancher de la voiture, alors que les airbags actuels sont installés dans les parois. (AFP)

L'infrarouge pour mesurer la pollution des véhicules

RED DEER, Alberta (PC) — Un groupe de défense de la qualité de l'air souhaite introduire en Alberta une camionnette spécialement conçue pour détecter les polluants produits par les véhicules, à l'aide d'une technologie utilisant l'infrarouge.

La camionnette, spécialement équipée, peut détecter les quantités de gaz carbonique et d'oxyde de carbone présentes dans les gaz d'échappement des véhicules — principalement des voitures et des camionnettes, explique Mike Kelly, directeur exécutif de CASA, le groupe Clean Air Strategic Alliance.

Le Rover, propriété du gouvernement de l'Ontario, permettra de mettre à l'épreuve une théorie voulant que 10% de tous les véhicules engendrent la moitié de toute la pollution attribuable à la consommation d'essence.

«J'ai même entendu dire que ce serait plutôt 20% des véhicules qui causeraient 80% de la pollution», affirme M. Kelly.

Un appareil installé dans la camionnette émet un faisceau infrarouge à travers la voie routière. Chaque fois qu'un véhicule traverse le faisceau, le Rover peut détecter «très précisément» la présence de certaines substances polluantes.

M. Kelly soupçonne que les plus gros pollueurs seront peut-être les voitures plus anciennes, parce qu'elles ne sont pas équipées des dispositifs modernes de réduction de la pollution qui font aujourd'hui partie intégrante des véhicules.

Mais des véhicules plus récents, s'ils sont mal entretenus, si leurs bougies ne sont pas propres ou si le réglage de l'allumage n'est pas correct, pourraient aussi être pointés du doigt.

Aucun véhicule ne sera intercepté, quelle que soit la lecture que l'appareil fera de ses gaz d'échappement, souligne M. Kelly, mais les résultats révéleront si un nombre réduit de véhicules cause la majeure partie de la pollution, et si des communautés de tailles différentes partagent le même degré de pollution.

LE SOLEIL
ABONNEMENT
686-3344

LA VENTE COLOSSALE

Plymouth Voyager 1998
L'ensemble 2ET + GKD comprend: • Moteur V6 de 3 litres, 130 ch.
• Transmission automatique à 5 rapports • Climatisation • Deux portes
ouvrantes • Vitres pour tout passage • Vitres à isolation acoustique
• Radio AM/FM stéréo • Porte bagages au toit
• Essuie-glaces de lavette arrière
• Verrouillage à l'électronique des bagages
245\$
Location, terme de 36 mois, comptant initial de 2000\$,
avec 18 de comptant initial, 140\$ par mois.
20 149\$
TVA, 5% de TVA, 13% de TVA



GOSSELIN
CHRYSLER-PLYMOUTH-JEEP-CAMIONS DODGE
ST-NICOLAS 831-2050

*Du jamais vu
moins de 30 000\$*

FAITES VITE! ENCORE QUELQUES
**GRAND CHEROKEE
LAREDO 1998**



SPÉCIAL 29 995\$*
Courant: 37 440\$

- Air climatisé
- Vitres et portes à commande électrique
- Régulateur de vitesse
- Radiocassette AM/FM
- Pneus tout terrain
- Freins antiblocage
- Select trac
- Roues mag
- Système d'alarme
- Vitres teintées

MAISONNEUVE
AUTOMOBILES
CHRYSLER Plymouth Jeep
138, rue Maisonneuve
47, boul. René-Lévesque, Québec
(à côté du Grand Théâtre)
529-1135

Nos offres sont sur la table

À VOUS
DE
JOUER



mazda

GRANDE LIQUIDATION

169\$

ou

219\$ - 0\$ comptant*

Location mensuelle
Terme de 48 mois
Transport et
préparation inclus!
Comptant de 2150\$**



Mazda Protegé SE 1998

- Toujours la plus spacieuse de sa catégorie
- Coussins de sécurité conducteur et passager avant
- Volant inclinable

- Essuie-glace à balayage intermittent
- Et plusieurs autres caractéristiques de série!

À VOUS DE JOUER MAINTENANT, CAR CES OFFRES SONT D'UNE DURÉE LIMITÉE

Les concessionnaires Mazda du Québec



VISITEZ NOTRE SITE WEB : www.mazda.ca - Informez-vous au sujet du programme universitaire et collégial Mazda pour les diplômés.

Le modèle illustré peut différer et est utilisé à titre indicatif seulement. Offres réservées aux particuliers, d'une durée limitée et portant uniquement sur la Mazda Protegé SE 1998, modèle 4X/58A00. * Taux de location personnalisée Mazda : Comptant initial de 2150\$ (pour l'offre à 169\$ par mois) ou échange équivalent, premier versement mensuel et dépôt de sécurité (200\$ pour l'offre à 169\$ par mois et 300\$ pour l'offre à 219\$ par mois) exigés. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Offre soumise à l'approbation de Crédit Mazda Canada inc. Limite de 80 000 km; frais de 8¢ le km additionnel. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Aucune combinaison d'offres possible. Approvisionnement et stock variables selon le concessionnaire. Les concessionnaires peuvent louer à prix inférieur.

Coup de foudre! Coup de fougue!



mazda

OPINIONS

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

Président du conseil d'administration PIERRE DES MARAIS II

Président et Éditeur GILBERT LACASSE

Rédacteur en chef GILBERT LAVOIE

Directeur de l'édition J.-JACQUES SAMSON

Directeur de l'information MICHEL SAMSON

ÉDITORIAL

Un besoin de sang neuf à Québec

Si le premier ministre Lucien Bouchard ne veut pas tenir des élections générales avant le printemps 1999, des ajustements s'imposent dans la composition du Conseil des ministres pour fournir aux Québécois un gouvernement plus efficace. Le mois d'août est dans ce cas le plus propice pour un remaniement ministériel. Les titulaires de nouveaux portefeuilles auront plusieurs semaines devant eux avant la rentrée parlementaire pour étudier leurs dossiers et mettre en chantier les pièces législatives que le gouvernement voudra encore faire adopter avant de se présenter devant l'électorat pour être jugé.

L'opération n'est d'ailleurs pas si complexe puisque plusieurs poids lourds de son équipe ne peuvent être déplacés.

Le numéro 2 du gouvernement, vice-premier ministre, ministre de l'Économie et des Finances, Bernard Landry, est incontournable. Son collègue du Trésor, Jacques Léonard, l'est tout autant à l'approche des négociations dans le secteur public. Jean Rochon, à la Santé, ne peut être imaginé ailleurs. S'il a encore le goût de la politique et s'il admet la nécessité d'arrondir certains angles de sa réforme, il lui appartient d'aller défendre son travail en campagne électorale alors que la santé sera au cœur du débat.

Pauline Marois n'a pas terminé les changements à l'Éducation adoptés dans la foulée des États généraux. Rémy Trudel maîtrise les questions municipales comme peu avant lui et il a commencé à enregistrer des regroupements et des fusions de services souhaités par tous les gouvernements, libéraux comme péquistes, depuis un quart de siècle mais avec de bien minces résultats. Maintenant que les transferts de coûts vers les municipalités ont été avalés, aussi bien l'inciter à poursuivre son action et le laisser là.

Louise Beaudoin est à sa place à la Culture, Robert Perreault aussi comme ministre de la Métropole et David Cliche au Tourisme. Rita Dionne-Marsolais donne un visage humain à un fisc plus inquisiteur que jamais.

Jacques Brassard a le regard méchant d'un ministre souverainiste des Affaires intergouvernementales canadiennes, mais sa passion pour les Transports semble très limitée. Un premier geste devrait être fait dans ce créneau. Le gouvernement Bouchard a besoin d'oxygène et c'est à ce niveau intermédiaire du conseil que M. Bouchard peut davantage intervenir. Guy Chevrette est brûlé en tant que ministre des Ressources naturelles, il est fatigué et serait mûr pour une retraite de la vie politique. Le doyen du conseil, Matthias Rioux, n'a pas commis de bévues monstres récemment, mais il ne passera certainement pas à l'histoire comme un grand ministre du Travail. Lui aussi pourrait laisser son fauteuil. Le leader du gouvernement, Jean-Pierre Jolivet, n'est pas à sa place à ce pupitre et le vétéran député de Laviolette n'est pas non plus de ceux qui renouvelleront le discours péquiste.

Paul Bégin à l'Environnement, Guy Julien à l'Agriculture sont trop discrets aux goûts des clientèles qu'ils ont à servir. Serge Ménard à la Justice est toujours une véritable boîte à surprises pour ses collègues du Barreau inquiets. Louise Harel n'a pas livré la marchandise à la Sécurité du revenu. Il faut lui proposer un autre défi, mais pas trop gros cette fois !

Les jeunes ministres sont d'autre part trop peu nombreux. André Boisclair devrait gagner du galon ; Pierre Bélanger qui n'a pas la carrure de l'emploi à la Sécurité publique devrait avoir un poste lui donnant plus de tribunes, et le premier ministre, faire monter quelques nouvelles figures. Enfin, M. Bouchard ne le fera sans doute pas avant les élections mais l'actuelle formule des ministres délégués devrait être revue. Leur inutilité a été bien démontrée.



CARREFOUR DES LECTEURS

Solitude à deux

(Lettre à M. Donald Charette, éditorialiste, LE SOLEIL.)

Vos commentaires sur les connaissances des Canadiens ne me surprennent pas du tout, et ce qu'ils savent démontrer comme connaissances non plus ; mais il y a des causes.

Avec un gouvernement fédéral qui tire son pouvoir de la députation libérale de l'Ontario, peut-on avoir confiance que les Québécois seront bien renseignés s'ils se fient à ce gouvernement ? Madame Copps dit que les Canadiens devraient mieux connaître leur histoire. Est-ce pour cela que l'histoire de notre pays nous vient justement par miettes et grâce à bien des commanditaires qui se chargent de faire de la politique à leur profit ? Devons-nous croire M^{me} Copps et avoir confiance en elle ? Vous verrez plus bas. J'ai déjà écrit à la Société canadienne du cancer pour déplorer que sa publicité n'était pas convenable et ne touchait réellement pas les Québécois. Je citais l'affaire Terry Fox et le malheureux malentendu — mauvaise publicité et période des vacances lors de son passage au Québec. Nous avons tous passé pour des sans-cœur, même si nous avions été mal renseignés. Avait-on essayé en anglais ? Depuis ce temps, la Marche Terry-Fox à Québec rassemble une poignée de jeunes mal préparés, très volontaires et avec une publicité mal faite ; les Anglais diraient : « I should know ! » Et vous, au SOLEIL, êtes toujours là pour écrire l'article classique : « La Marche Terry-Fox a suscité peu d'intérêt dans la région. » Un très beau grand titre ! J'ai aussi demandé à la Société canadienne du cancer pourquoi elle laissait n'importe qui organiser des campagnes de souscription. Je lui citais une couple de jeunes (environ 16 ans) qui avaient entrepris de traverser presque tout le Québec à vélo pour ramasser des fonds pour le cancer. Comme leur périple se situait en novembre et même par des températures d'hiver, je lui demandais pourquoi elle ne conseillait pas à ces jeunes de faire cet effort très valable à une meilleure période de l'année avec le soutien nécessaire de la Société. On me répondit que ces jeunes avaient très bien réussi et que, malgré un objectif de 5000 \$, ils avaient amassé la somme de 2500 \$. On y ajoutait un fier « C'est pas beau, ça ? » Laissez-moi vous dire, en terminant, que j'ai bien peur que M^{me} Copps ne passera pas à l'histoire. Elle a bien fait ériger un monument à Terry Fox à Ottawa récem-

ment, mais votre journal n'en a pas soufflé un mot. Je trouve cela un peu triste pour mon journal préféré !

Henri P. Levasseur
Neufchâtel

L'aubergiste des médicaments

Dans le dossier portant sur la vente du tabac en pharmacie, l'Ordre des pharmaciens a démontré à tout le monde qu'il considère ses membres comme des tenanciers de pharmacie. Pour lui, le professionnalisme s'évalue en fonction de la marchandise tenue dans le magasin du pharmacien communautaire. Mais, n'en déplaise à cet organisme doctrinaire et rétrograde, le pharmacien communautaire n'est pas un tenancier de magasin (l'aubergiste des médicaments), mais un professionnel. Il ne se définit pas en fonction de ce qu'il vend, mais en fonction de ce qu'il professe. Exactement comme le pharmacien d'hôpital ou le pharmacien militaire. Cependant, il faut bien admettre que ça aiderait si la loi sur la pharmacie cessait de dire que son rôle consiste à « Préparer et vendre les médicaments et poisons ». Ça aiderait aussi si elle cessait d'exiger que le pharmacien communautaire soit propriétaire de la boutique où il exerce. Un tenancier de magasin, ce n'est pas un professionnel. Les obstacles à la professionnalisation du pharmacien communautaire sont dans la loi elle-même.

Raymond Couillard,
pharmacien affilié à Zellers
Sainte-Foy

Quel témoignage rendez-vous ?

Je suis toujours étonné d'entendre dire que de nos jours il n'y a plus de vocations religieuses. Quelque part, c'est comme si les témoins de l'appel de Dieu laissaient entendre que les non-pratiquants souffrent d'une sorte de tare, d'un handicap, d'un grave problème mental. Parfois aussi, certaines communautés de pères ou de religieuses se lancent dans des campagnes publicitaires afin de susciter la curiosité, de « recruter » des membres. Alors, de beaux visages photographiés dans les journaux respirent le bonheur et la bonté. Pourtant, ces célestes sourires n'ont pas grand-chose à voir avec la réalité.

À mon avis, la baisse d'intérêt à l'égard de l'Église catholique s'explique d'une façon toute simple. Certes, on peut justifier le manque de ferveur apostolique par l'évolution des mœurs, la baisse de la morale individuelle et collective ou par l'apparition des loisirs, des sports, etc. Cependant, il faut remarquer que les représentants de l'Église ne font pas figures de modèles. Dans la vie de tous les jours, peu de gens souhaitent leur ressembler.

Aujourd'hui, on le voit, plusieurs « erreurs » du passé refont surface. Maintenant, on réalise jusqu'à quel point on a pu se faire duper et malmené. Parce qu'il faut bien le préciser, les abus de l'âme sont tout aussi graves que les abus du corps. Ce n'est pas parce que l'on ne voit pas les blessures de l'intérieur qu'il n'y a pas de lésions. Le contrôle, le mensonge, la menace, le mépris de la dignité humaine, voilà autant de causes qui nuisent à la pratique religieuse et à la naissance d'éventuelles vocations.

Par chance, il n'est pas nécessaire d'être prêtre ou religieuse pour faire du bien et vouloir être quelqu'un de bien. Plusieurs membres d'organismes, plusieurs personnalités connues, plusieurs travailleurs dans l'ombre oeuvrent quotidiennement dans la société. Par exemple, pensons aux pompiers, aux Chevaliers de Colomb, aux Filles d'Isabelle ou à tous ces milliers de bénévoles anonymes qui donnent et qui se donnent pour les autres.

En fait, la baisse des vocations à quelque chose de triste. Croire en Dieu et vouloir être meilleur n'a plus aucun rapport avec la religion catholique. Toutefois, si j'avais la possibilité de m'adresser à ces représentants de Dieu sur terre, je leur dirais d'essayer de se remettre en question d'abord, avant de tout expliquer par l'extérieur. À chaque jour, il faudrait qu'ils se demandent s'ils témoignent véritablement de la présence de Dieu dans leur vie et s'ils peuvent regarder les autres en se disant : « Si j'étais Jésus, comment est-ce que je regarderais cette personne. »

Laurent Audet
Sainte-Foy

VOUS POUVEZ FAIRE PARVENIR vos lettres à l'adresse suivante : Carrefour des lecteurs, Journal LE SOLEIL, 925, chemin Saint-Louis, c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit d'éditer et d'abréger ces lettres au besoin.

Le microcrédit au féminin, aide inestimable au tiers-monde

Pamela Walden-Landry

Coordonnatrice au Québec du groupe Résultats Canada.

Qu'une banque soucieuse de rentabilité risque de prêter de petites sommes à des gens ne pouvant offrir aucune garantie matérielle a toujours été impensable ou rare. Mais qu'une banque en fasse son activité principale est proprement une révolution.

Le modèle de microcrédit émergea d'expériences de développement villageois au Bangladesh en 1976. Un professeur d'économie et ses élèves trouvèrent que ce qui fonctionnait le mieux, c'était de prêter à des individus regroupés en équipe de cinq, mutuellement garants des remboursements hebdomadaires. Les prêts devaient servir à dévelop-

per une activité génératrice de revenus.

Ces chercheurs trouvèrent aussi que les remboursements et les retombées sociales étaient meilleurs quand les prêts étaient accordés aux femmes. Devant le manque d'intérêt des banques officielles pour cette nouvelle avenue, le professeur Yunus fonda la Banque Grameen en 1983.

Au-delà des approches, l'important est d'atteindre les objectifs communs exprimés lors du Sommet du microcrédit, en février 1997, soit de fournir d'ici l'an 2005 l'accès au crédit et à d'autres services financiers à cent millions des familles les plus pauvres, particulièrement aux femmes de ces familles.

J'aimerais ici faire valoir l'approche de la Banque Grameen qui dessert 2,4

millions des 14 millions de petits emprunteurs dans le monde. On la dit minimaliste, car elle est centrée presque exclusivement sur l'accès au crédit individuel pour des femmes. Cependant,

cette approche moins coûteuse, qui permet de rejoindre un plus grand nombre de femmes, produit-elle les effets sociaux qu'on souhaiterait ?

Les premiers prêts consentis pour des activités domestiques : décoller le riz, engraisser une vache, moudre des graines de moutarde. Ces activités offrent peu de revenus pour l'effort investi. Des critiques l'ont souligné et les femmes l'ont vite compris. Mais la Banque ne veut pas que les

prêts aux femmes servent à acheter des terres qui deviendraient la propriété des hommes.

Alors les femmes d'anciens groupes Grameen continuent de donner « dé-corticage de riz » comme raison de l'emprunt, alors que dans le groupe à l'étude, près de 36 % des sommes prêtées servent à louer ou

acheter des terres et 14 % servent à remiser le grain en attendant que son prix monte pour le revendre. Tout le monde le sait, même l'employé de la banque. Mais personne ne le déclare.

Soixante-dix pour cent des emprunteuses Grameen fournissent une portion substantielle du revenu familial ; c'est ce qui leur confère leur statut à

la maison. La femme, qui traditionnellement mangeait après son mari, mange maintenant avec lui et participe aux décisions. Le mari n'a pas intérêt à la battre ou à divorcer d'avec elle, comme c'est si fréquent là-bas.

Et plus important que tout, 62 % des emprunteuses de Grameen ont le plein contrôle de leurs emprunts. Or la motivation première de la femme, emprunteuse ou pas, c'est le bien-être de ses enfants. Les enfants des emprunteuses sont plus scolarisés et mieux nourris ; leur santé et leur survie sont améliorées.

D'après une étude plus étendue, 50 % des emprunteuses de longue date ont sorti leur famille de la pauvreté, 25 % sont sur le point d'y arriver, mais 25 % n'ont pas progressé à cause surtout des catastrophes, de la maladie et de la dot.

Les emprunteuses gagnent le respect et améliorent le sort de leurs enfants

L'automobile mondiale sera en crise d'ici deux ans

Une prévision du patron de BMW

■ FRANCFORT (AFP) — Bernd Pischetsrieder, président du directoire du groupe automobile allemand BMW prédit un avenir peu reluisant à l'industrie automobile mondiale qui doit, selon lui, entrer en crise d'ici deux ans, dans un entretien au quotidien *Sueddeutsche Zeitung*.

La crise «viendra dans les deux prochaines années. D'abord aux États-Unis. Si nous avons de la chance, elle n'arrivera pas en Allemagne avant l'an 2000», déclare-t-il au journal munichois.

À ses yeux, le boom actuel de l'industrie automobile allemande, qui se lit dans les bénéfices records dégagés par les constructeurs, a atteint son sommet.

Il prend pour preuve le recul de 9 % des entrées de commandes des groupes allemands au premier semestre comparé à la même période de l'an passé.

Le patron de BMW juge l'heure peu appropriée à des acquisitions, comme on l'observe du côté de Wolfsburg, où siège son concurrent Volkswagen.

«En ce moment, toutes les entreprises automobiles ont trop d'argent. C'est pourquoi elles essaient désespérément de le dépenser quelque part. Attendez de voir ce qui va se passer quand la prochaine crise arrivera», ajoute-t-il.

Ces entreprises se retrouveront alors «assises sur leurs foyers de pertes, tenteront de restructurer, fermeront des usines (...)».

«Le bon moment (pour acheter) est bien plutôt pendant une crise», estime-t-il. «Pour nous, la stratégie est claire: nous voulons être suffisamment fort pour avoir tous les atouts en main quand la prochaine crise arrive. Et c'est seulement à ce moment-là que nous nous joindrons à la ronde des acquisitions», explique-t-il, indiquant qu'un achat en Asie pourrait être alors envisagé ou dans le segment du grand luxe.



Le siège social de BMW à Munich.

Les entreprises automobiles ont trop d'argent

Les jours du pdg à la tête de GM seraient comptés

■ DETROIT (AFP) — Les jours du pdg de General Motors, John Smith, à la tête du numéro un mondial de l'automobile, paraissent comptés après la grève de près de deux mois qui devrait coûter près de 2,5 milliards de dollars au groupe, estiment des analystes.

La direction du numéro un mondial de l'automobile a en fait peu tiré de l'accord sur la fin de la grève signé mercredi dans ses unités de fonderie et de pièces détachées Delphi à Flint (Michigan).

Le conseil d'administration du groupe doit se réunir la semaine prochaine à New York pour évaluer précisément les dommages entraînés par la grève, entamée pour protester contre la volonté de la direction de délocaliser la production dans des pays à plus bas salaires.

«La direction ne s'est certainement pas couverte de gloire avec ce compromis, mais je ne suis pas sûr que cela soit considéré comme un désastre au point qu'il faille faire tomber des têtes», commentait David Healy, un analyste de la firme de courtage Burnham Securities à New York.

«Je n'ai pas entendu dire qu'il fallait balayer toute la direction mais seulement certaines personnes», a ajouté Lee Sage, analyste du secteur automobile chez Coopers and Lybrand à Cleveland (Ohio).

Cet analyste a suggéré que GM remplacerait son pdg John Smith, au profil jugé trop bas, par une figure plus charismatique du type de Lee Iacocca, l'ancien dirigeant de Chrysler, qui a sauvé la marque de la faillite dans les années 1980 ou encore comme Alex Trotman, pdg de Ford.

Selon M. Sage, les changements à la direction de GM ne devraient toutefois pas avoir lieu avant la fin de l'année. Un successeur pourrait venir de l'intérieur du groupe, d'un concurrent ou même d'un univers étranger à l'industrie automobile, estiment les analystes.

Parmi les candidats éventuels, sont notamment cités: le directeur financier de GM, Michael Losh, son vice-président Harry Pearce, ou encore son responsable du marketing Ronald Zarrella.

Le syndicat des ouvriers de l'automobile, United Auto Workers (UAW) et la direction de GM ont entériné mercredi un accord mettant fin à près de huit semaines de grève.

GM a convenu d'investir 180 millions de dollars dans l'usine de fonderie en échange d'une hausse de la productivité de 15 % et de 500 suppressions d'emplois, par départs naturels. GM s'est aussi engagé à ne pas vendre son usine Delphi de Flint, ni une autre unité à Dayton (Ohio) avant décembre 1999. En échange, le syndicat a promis de ne pas faire grève dans ces deux usines.

La direction n'a pu cependant obtenir un engagement du syndicat à ne pas lancer de mot d'ordre de grève dans d'autres sites, notamment à Dayton (Indianapolis), où courent des rumeurs de fermeture de l'usine, et à Spring Hill (Tennessee).

Nouvelle peinture pour les voitures spéciales

Un atelier de Rivière-Malbaie se spécialise dans la pose du revêtement Chroma-Illusion

DENIS GAUTHIER
Collaboration spéciale

■ RIVIÈRE-MALBAIE — Un carrossier de Rivière-Malbaie, le garage Jean-Charles Forgues, vient d'obtenir du fabricant Dupont l'accréditation pour la pose du revêtement Chroma-Illusion, une peinture aux reflets changeants dépendant des conditions d'éclairage, du point de vue et des courbes du véhicule.

L'atelier de débosselage et réparations à la suite de collisions s'est bâti depuis une vingtaine d'années une solide réputation dans le réusinage des autos anciennes et de collection. Le maître carrossier, M. Bertrand Forgues, est toujours à la recherche de nouveaux procédés pour sa clientèle sélecte en quête des derniers raffinements. «Le Chroma-Illusion devrait toucher surtout le marché des motocyclistes. Pour une automobile, il est très cher tout en ne convenant pas pour tous les types de véhicules», analyse-t-il.

Dupont a mis ce produit au point dans ses laboratoires de Wilmington, au Delaware. Cette peinture d'adhérence supérieure est composée de paillettes métallisées recouvertes d'oxyde de métal transparent. Elle est sur le marché depuis deux mois seulement. C'est en consultant les prospectus que M. Forgues en est venu à s'intéresser à ce nouveau produit. «Le réusinage est un marché très pointu qui demande toujours de demeurer à la fine pointe.» Il

est aujourd'hui le seul atelier au Québec autorisé à utiliser ce procédé.

À 372 \$ la chopine, le Chroma-Illusion n'est quand même pas donné. Il coûte 10 fois plus cher qu'une peinture standard. Pour peindre un véhicule qui serait dans un état impeccable, la facture pourrait dépasser les 20 000 \$. «Ce n'est pas une peinture pour un véhicule conventionnel. Il faut qu'il ait une certaine originalité, lui donnant la valeur qui justifie l'investissement», commente M. Forgues. L'application du Chroma-Illusion est relativement simple. Le peintre doit toutefois porter une attention particulière au moment d'appliquer la sous-couche et le vernis transparent.

M. Forgues a peint son véhicule personnel, une wagonnette Dodge, avec ce procédé. Le véhicule apparaît tantôt vert, tantôt mauve, tandis que selon l'angle où l'on se trouve et la luminosité du jour. «Plus les formes sont arrondies, plus la peinture donne des illusions», fait-il observer.

C'est le paternel, Jean-Charles qui a fondé l'atelier en 1959. Son fils Bertrand a pris la relève. Reconnu pour la qualité de son travail, des riches villégiateurs fréquentant Charlevoix lui ont confié leurs véhicules de luxe et leurs limousines pour des réusinages. D'un projet à l'autre, le carrossier s'est bâti une réputation sur la qualité exceptionnelle de ses travaux.

Aujourd'hui, l'atelier de Rivière-Malbaie compte des clients à Montréal, Toronto et dans le nord-est des États-Unis. Ils apportent des voitures de grande valeur auxquelles ils veulent faire refaire une beauté. «Un client a même fait sortir une mini-Austin de la chaîne de montage, en Angleterre, pour me la confier parce qu'il voulait que la peinture originale soit impeccable», raconte le carrossier.

Les factures peuvent parfois monter à plus de 50 000 \$. «Pour un véhicule de promenade, ce serait une folie. Certaines voitures de collection sont parfois évaluées à 10 fois plus et la peinture est la finition qui donne toute la valeur au véhicule», note l'artisan. Le réusinage est un travail de longue haleine. Certaines voitures passent une année à l'atelier. M. Forgues ne travaille pas dessus à temps complet. «C'est très exigeant. C'est la minutie qui importe. De toute façon, nos clients sont plutôt à la recherche de la perfection et ils savent ce qu'il faut pour l'obtenir.»

Dix fois plus cher que la peinture standard

Contre vents et marées... la laine foulée

Avec la nouvelle collection automne-hiver Geiger, vous pourrez affronter le froid, la pluie ou la neige. À votre choix manteaux, vestes, capes, jupes ou pantalons que vous coordonnerez à volonté.

GEIGER
Collection

7, rue De Buade, Québec
692-2268
Stationnement gratuit à l'Hôtel de ville

GESTION FINANCIÈRE INFORMATISÉE

DÉBUT: le 26 août 1998
DURÉE: 3 sessions (52 semaines)
DIPLOME: ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES

Ce programme est destiné aux personnes désireuses de faire carrière dans le domaine de la gestion des affaires. Dans une économie constamment en changement où une gestion saine et l'utilisation de l'informatique sont devenues des nécessités absolues, vous serez familiarisés avec les domaines tels que:

- COMPTABILITÉ (base, avancée, informatisée)
- FINANCE, FISCALITÉ, MARKETING, ÉCONOMIE
- LOGICIELS: Word, Excel, Access, Fortune 1000, Windows, Internet, informatique de gestion, etc.

TECHNIQUES BUREAUTIQUES

DURÉE: 1 an (52 semaines)
DURÉE: le 26 août 1998
DIPLOME: ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES

La formation en bureautique du Collège Bart ouvre la porte des entreprises à ceux et celles qui aiment le travail de bureau, la comptabilité, l'informatique, la micro-édition, les nouvelles technologies de communication et qui veulent un emploi offrant des possibilités d'avancement. Notre nouveau programme en immersion anglaise maximise les chances d'emploi.

LA FORMATION COMPREND ENTRE AUTRES DES COURS DE: Windows, Word, Excel, Access, Fortune 1000, comptabilité, français écrit, anglais, rédactions d'affaires bilingues, gestion et organisation de bureau.

Taux de placement des diplômés: plus de 90%

TECHNIQUES DE COMMERCE INTERNATIONAL

DÉBUT: le 26 août 1998
DURÉE: 2 sessions
DIPLOME: ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES

Ce programme permettra aux étudiants d'oeuvrer au sein d'entreprises dont les activités sont directement ou indirectement liées à l'importation, l'exportation ou la commercialisation de produits.

Entre autres: marketing international, droit international, paiement, courtage de douanes, transit, import-export, français écrit, anglais, espagnol, logiciel NTDB, consultation sur INTERNET, stage en entreprise.

LE COLLÈGE
BART

Orienté vers l'avenir depuis plus de 80 ans

522-3906

751, côte d'Abraham, Québec

Tous les élèves sont admissibles aux prêts et bourses, au programme SPRINT et au soutien aux bénéficiaires d'assurance-emploi.

SERVICE D'AIDE AU PLACEMENT

AUTOMNE 1998
INSCRIPTION DÈS MAINTENANT